

# CITÉ DE MAISONNEUVE

## GREFFE

Dossiers administratifs  
thématiques

Auditeurs

21 février 1900 -  
8 novembre 1905

P25/B1,19



Téléphone Bell 6323  
" March. 1523

Memorandum.

Bureau du Secrétaire

Maisonnette, 21 fév. 1900

25/900

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de solliciter une  
entrevue avec le conseil re audition des  
livres.

Je demeure, chez Monsieur,

Votre très dévoué

Adolphe Desilets

7 AVRIL 1900.

26  
507/900

Mr. J.A. Garon,  
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai reçu instruction du Comité des Finances de cette ville de vous dire d'avoir à terminer, sous 8 jours des présentes, l'audition des livres de la ville de Maisonneuve. Ce délai passé, si l'audition n'est pas alors faite, le Comité ne prie de vous dire qu'il verra à requérir les services d'autres auditeurs.

Espérant que vous vous mettrez à l'oeuvre immédiatement,

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

*J. Gagnon*  
Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

16 Avril 1900.

M. L. A. GÉRON & A. DESILETS,

Auditeurs.

25/000

Messieurs,-

J'ai reçu instruction du Conseil de ville de Maisonneuve de vous dire que si votre rapport d'auditeurs des livres de la ville de Maisonneuve n'est pas présenté au Conseil de cette ville à son assemblée de mercredi prochain, de nouveaux auditeurs seront nommés à votre place par le Comité des Finances pour faire ce rapport.

Conséquemment veuillez s'il vous plaît terminer votre ouvrage pour le 25 courant et obliger.

Voire très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 25 Avril, 1900.

225/900  
A Monsieur Hubert Desjardins,  
Maire,  
Maisonneuve.

Monsieur le Maire,

Pour nous conformer, autant que possible, aux instructions de votre Conseil, à nous transmises par votre Secrétaire, le 20 crt., nous avons l'honneur de vous soumettre un bilan de votre ville au 31 décembre 1898, tel que nous l'avons pu préparer à l'aide des rapports des auditeurs de l'année précédente, et des entrées faites au Grand Livre de votre ville durant l'année 1898.

Nous ne pouvons cependant en certifier l'exactitude tant que les balances détaillées des arrérages pour taxes, etc., etc., ne nous auront pas été fournies; ces balances ont toujours été préparées par notre comptable. Aussitôt qu'elles seront prêtes, veuillez nous en faire prévenir. Ce qui nous empêche encore de certifier votre bilan, c'est qu'un billet, d'après des renseignements obtenus, a été signé et escompté pour \$273,335.35 à cinq ans à 5% intérêts inclus, et crédité seulement pour \$205,000., produit net.

Quant à votre compte de revenu, nous n'avons pu l'établir vu que nous ne voulons pas prendre sur nous, sans un avis par écrit de l'avocat de votre Corporation, faire, ou ne pas faire tomber dans le fonds général de votre Corporation, un montant d'au-delà \$19,000. étant la réduction obtenue lors du règlement avec Bastien & Valiquette. Et ces deux derniers faits ne sont venus à notre connaissance que tout dernièrement.

Veuillez aussi nous fournir cette opinion légale.

Vos tout dévoués,

*H. Adams*  
*A. D. Valiquette*

Auditeurs.

Maisonneuve, 25 AVRIL, 1890.

25/100  
A Monsieur Hubert Desjardins,

Maire,

Maisonneuve.

Monsieur le Maire,-

Pour nous conformer, autant que possible, aux instructions de votre Conseil, à nous transmises par votre Secrétaire, le 20 art., nous avons l'honneur de vous soumettre un bilan de votre ville au 31 décembre 1888, tel que nous l'avons pu préparer à l'aide des rapports des auditeurs de l'année précédente, et des entrées faites au Grand Livre de votre ville durant l'année 1888.

Nous ne pouvons cependant en certifier l'exactitude tant que les balances détaillées des arrérages pour taxes, &c., ne nous auront pas été fournies; ces balances ont toujours été préparées par votre Comptable. Aussitôt qu'elles seront prêtes veuillez nous en faire prévenir. Ce qui nous empêche encore de certifier votre bilan, c'est qu'un billet, d'après des renseignements obtenus, a été signé et escompté pour \$273,233,33 à cinq ans à 5% intérêts inclus & crédité seulement pour \$205000.00 produit net.

Quant à votre compte de revenu, nous n'avons pu l'établir vu que nous ne voulons pas prendre sur nous, sans un avis par écrit de l'avocat de votre Corporation, faire ou ne pas faire tomber dans le fonds général de votre Corporation, un montant au-delà \$19,000.00 étant la réduction obtenue lors du règlement avec Bastien & Valiquette. Et ces deux derniers faits ne sont venus à notre connaissance que tout dernièrement.

Veillez aussi nous fournir cette opinion légale.

Vos tous dévoués,

(signé) L.A. Caron  
" A. Désilets,  
" Auditeurs.

*Travis copie.*

*M. G. Caron*  
*et des Jrs*  
*de la Ville de Maisonneuve*

*Audition 1899*

6 Mai, 1899.

M. J.-A. Gagné & J.-O. Dore,

cités.

~~610/000~~

*20/90*

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'assemblée du 2 mai courant, vous avez été nommés auditeurs des livres de la ville de Maisonneuve pour l'année 1898.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur.

*J. L. Gagné* Sec.-Trés.  
de la ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
HERANT DE LA SUCCESSION HON. JEAN L. BEAUDRY.

L. A. CARON,  
AUDITEUR DE LA VILLE DE MAISONNEUVE ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTREAL.

**GAGNON & CARON**

EXPERTS-COMPTABLES,  
CURATEURS, COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, BATISSE DES TRAMWAYS

TELEPHONE BELL 515.

BOITE B. P. 438.

MONTREAL, 7 Mai, 1900.

618/900

Mr. M. G. Bérémont,  
Secrétaire,  
Maisonneuve P. Q.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai bien l'honneur d'accuser réception à votre lettre du 5 ert. m'annonçant ma nomination comme un des auditeurs de votre Corporation pour 1899. Veuillez croire que c'est avec plaisir que j'accepte la charge. Aussitôt que vos livres seront prêts, veuillez m'en prévenir et je serai à votre entière disposition.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire,

Votre tout dévoué,

*L. A. Caron*

Montréal, 10 Mai, 1900.

A Monsieur H.G. Ezerment,

Secrétaire-Trésorier,

de la ville de Maisonneuve.

618/900

Monsieur,-

veuillez, lorsque j'aurai terminé l'audition des livres de la Corporation de Maisonneuve pour l'année 1899, et que mon compte aura été approuvé par votre Conseil et que vous aurez été à ce faire, payer au porteur la somme de cent (\$100.) piastres à mon acquit.

affaire  
L.A.C.

Accepté aux conditions tel que ci-haut.

(Signé) L.A. Caron

Signé H.G. Ezerment  
Secrétaire  
de la ville de Maisonneuve

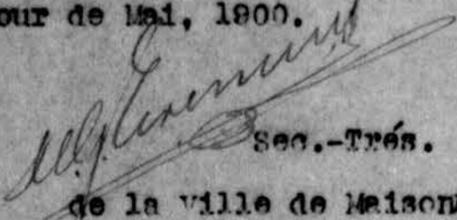
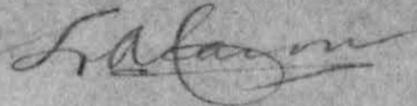
VILLE DE MAISONNEUVE.

618/200

Je, soussigné, Louis Alexandre Facon  
ayant été dûment nommé Auditeur de la ville de Maisonneuve, ju-  
re solennellement sur les saints Evangiles que je remplirai  
bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de ma ca-  
pacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à  
Maisonneuve, ce dixième  
jour de Mai, 1800.



Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

11 Mai, 1900.

M. L.A. Caron & L.O. Doré,

Auditeurs,

de la ville de Maisonneuve.

619/900

Messieurs,-

veuillez trouver à la suite copie d'une résolution  
passée par le Conseil de cette ville à son assemblée du 8 con-  
rent, concernant l'audition des livres de cette ville, savoir:-

Proposé par Mr. H. Richer,

secondé par Mr. J. Erdel,

qu'il a été donné à

M. les auditeurs d'avoir à faire l'audition des livres durant  
les deux mois à compter d'aujourd'hui. Adopté.

veuillez en conséquence vous conformer à cette résolution  
et obligez,

vostra très humble serviteur

Sec.-Général.

de la ville de Maisonneuve.

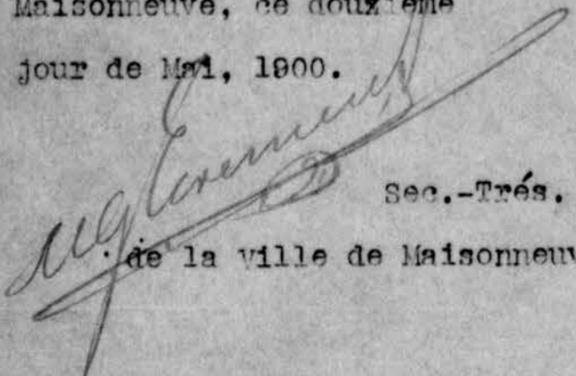
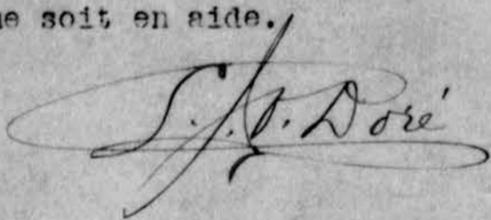
6:8/900

VILLE DE MAISONNEUVE.

Je, soussigné, Louis Olivier Doré, ayant été dûment nommé auditeur de la ville de Maisonneuve, jure solennellement sur les saints Evangiles que je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à  
Maisonneuve, ce douzième  
jour de Mai, 1900.



Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
ORDRE DE LA SUCCESSION MON. JEAN L. BEAUDRY.

L. A. CARON,  
AUDITEUR DE LA VILLE DE MAISONNEUVE ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTREAL.

**GAGNON & CARON**

EXPERTS-COMPTABLES,  
CURATEURS, COMMISSAIRES C. &

CHAMBRE 41, BATISSE DES TRAMWAYS.

TELEPHONE BELL 515.

BOITE B. P. 435.

MONTREAL, 14 Mai, 1900.

618/900

Mr. M. G. Ecrément,  
Sect.-Trés.,  
Ville Maisonneuve.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 11 crt.

v  
Veuillez me dire quand vous serez prêt à me recevoir pour  
l'audition des livres de votre Corporation.

Votre tout dévoué,

*L. A. Caron*

L. J. O. DORE

... STENOGRAPHE ...

Académie du Plateau.

Montreal, le 16 mai 1900.

618/900

557/4

Monsieur le Secrétaire de la  
Ville de Maisonneuve, P.Q.  
Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre lettre du 11  
courant m'annonçant ma nomination comme auditeur de la ville de  
Maisonneuve, position que j'accepte avec plaisir.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de bien vouloir  
être mon interprète auprès de son Honneur Monsieur le Maire et de  
M.M. les Conseillers pour leur présenter mes plus sincères remer-  
ciements.

Permettez-moi, de faire remarquer que le temps fixé  
pour l'audition est suffisant, mais il est bon de remarquer que  
nous sommes dans l'impossibilité de commencer, vu que celle de  
1898 n'est pas encore terminée. C'est pourquoi je demande hum-  
blement que les deux mois ne comptent qu'à partir de l'adoption  
du rapport de 1898:

Espérant que mon humble demande sera prise en considé-  
ration par le conseil,

Je demeure, Monsieur,

Votre humble serviteur .

*L. J. O. Dore*

26 Mai, 1900.

M. L.A. Gagnon & A. Desjardins, Auditeurs

de la ville de Maisonneuve.

25/900

Messieurs,-

Je suis chargé par le Conseil de cette ville de vous  
notifier de nouveau de terminer votre rapport d'audition immé-  
diatement.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

*conf. 100*

Montreal' le 7 juin, 1800.

Monsieur G. Bergeant,  
Maisonneuve.

Cher Monsieur,

Par les présentes nous autorisons Mr O. Paradis  
à travailler à l'audition des livres de la municipalité

Bien à vous,

*Falcon*

*J. O. Doué.*



BUREAU DU SECRÉTAIRE

Téléphone Bell East 1523  
" March, 1523

Maisonneuve, 27 juin 1900

M. G. Gouin, Sec.,  
618/900 - Sect. Fin.  
Maisonneuve

593/4

Monsieur le Secrétaire,  
Les soussignés

demandaient humblement  
que l'indemnité de \$100. qui  
leur est accordée pour stan-  
dardisation des livres de votre expo-  
sition, soit portée à \$200.  
pour chacun d'eux pour l'an-  
née 1899.

Nous avons bien l'honneur  
d'être, Monsieur le Secrétaire,

vos tout dévoués

F. Laban

J. P. Poiré

Auditeurs

26 Juin 1900.

M. L.A. GAYON & L.J.O. DORÉ,

618/900

AUDITEURS,

Maisonnette.

Messieurs,-

La vôtre du 27 Juin a été soumise au Conseil de cette ville puis référée au Conseil en Comité. Aussitôt que la décision du Conseil en Comité sera prise, je vous en aviseraï.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonnette.



Téléphone Bell East 1523  
" March. 1523

Maisonneuve, 29 Juin 1900. 190

A Son Honneur le Maire Hubert Desjardins,

Maisonneuve

25/900  
Monsieur,-

Nous avons l'honneur de vous présenter le bilan de la Corporation de Maisonneuve au 31 décembre 1899, que nous avons préparé d'après les rapports des auditeurs des années précédentes, et d'après votre Grand Livre.

Nous attirons votre attention tout particulièrement sur les divers items que nous croyons devoir imputer à Compte d'emprunt, lesquels se chiffrent au montant de \$109,288.50.

Nous avons pointé la Caisse avec les pièces justificatives, que nous avons trouvées conformes.

vosre système de comptabilité pourrait être amélioré et simplifié.

Quant au paiement de notre salaire, nous nous permettrons de vous demander une augmentation de \$25.00, qui est bien justifiée par l'étude que nous avons été obligés de faire de votre charte et sur laquelle nous basons notre rapport.

Le tout humblement soumis, nous demeurons,  
vos très obéissants,

*Adolphe Esilata*  
Auditeurs

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de la Succession  
Hon. Jean L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur de la Ville de Maisonneuve  
et de la Chambre de Commerce du  
District de Montréal.

GAGNON & CARON  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, BATISSE DES TRAMWAYS.

Téléphone Bell, Main: 815. Boite B. P. 438.

MONTREAL, 19 Juillet, 1900.

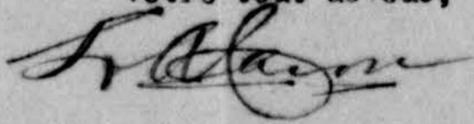
618/900  
M. G. Ecrement, Ecr.,  
Sect. Trés.,  
Ville de Maisonneuve.

Monsieur,

Ci-inclus un compte de \$43. pour  
argent par moi déboursés pour l'audition des livres de votre  
ville pour l'année 1899, que veuillez soumettre à qui de droit,  
faire approuver et me faire payer.

Ce faisant vous obligerez

Votre tout dévoué,



Montréal, 19 Juillet, 1900.

La Corporation de la Ville de Maisonneuve

En compte avec

L. A. Garon, Auditeur.

Par Caisse:

Payé à Mr. Dastous

\$25.

" " Mr. Paradis

12.

" " Mr. Beauchamp

6.

\$43.00

Reçu paiement:



ADOLPHE DESILETS, B.A., LL.B.

Avocat

23, Rue St-Jacques, 23.

25/911

Montreal 7 Août — 1900

A Monsieur le Maire  
+ M<sup>rs</sup>. les Conseillers  
de la ville de Maisonneuve.

Messieurs,

Je vous ai remis, il y a déjà plus de  
deux mois, mon rapport comme auditeur pour  
l'année 1898.

Je me permettrai maintenant de  
vous réclamer mon salaire selon ma lettre  
accompagnant le rapport.

Si la ville le préfère, un billet  
pour le montant avec intérêt, sera accepté.

Dans l'espoir que vous acquiescerez  
à cette demande sous le plus court délai,

Je demeure, Messieurs,

Votre obligé serviteur

Adolphe Desilets

9 août 1900.

MR. A. Désilets, Avocat,  
Maisonneuve.

25/900

Mon Cher Monsieur,-

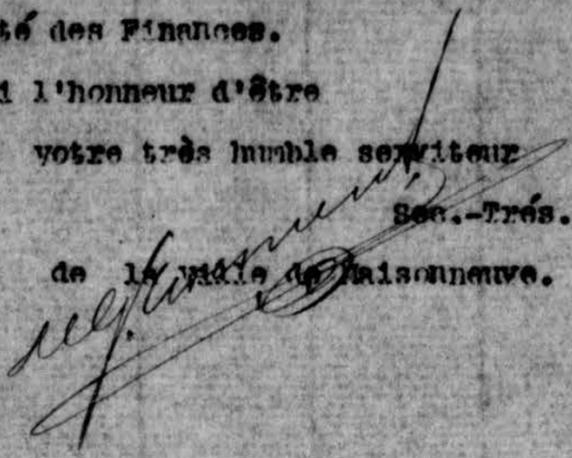
La vôtre au Conseil de cette ville en date  
d'hier a été référée au Comité des Finances.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.



Archives de la Ville de Montréal  
Maisonneuve  
L'ARCHIVISTE

24 sept. 1900.

Mr. L.J.O. Doré,

MAISONNEUVE.

618/900

Mon Cher Monsieur,-

Mr. W. Richer, le Président du Comité des Finances de cette ville, m'a manifesté le désir de vous voir au sujet des finances de cette ville.

Je crois que vous retireriez profit d'une entrevue avec lui si elle peut avoir lieu prochainement.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur.

*W. Richer*  
Sec. Trés.  
de la ville de Maisonneuve.

11 octobre 1800.

Mr. L.J.O. Doré,

Maisonneuve.

618/900

Monsieur,-

Mr. Richer me prie de vous dire de vouloir bien venir le rencontrer à l'Hôtel-de-ville de Maisonneuve entre 7 & 8 hrs demain soir, le 12 courant, afin de vous entendre au sujet de la tenue des livres de la ville. Veuillez s'il vous plait ne pas y manquer, car si vous ne le rencontrez pas, comme dit ci-dessus, il verra alors à accorder l'ouvrage à un autre teneur de livres.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

*M. J. Richer*  
de la Ville de Maisonneuve.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN.

ADVOCATES.

W. J. WHITE, QC. G. F. O'HALLORAN.

A. W. R. BUCHANAN.

Cable Address: "WHITESCO"

*New York Life Building*

*Montreal, 24th. Octr., 1900*

*618/900*

M. G. Erement Esq.,

Secy. Treas.,

Town of Maisonneuve, Que.

Dear Sir,

Referring to the order on the Corporation of Maisonneuve for the sum of \$100.00, signed by Mr. L. A. Caron, and accepted by you, as we understand that the work has now been completed, we shall be obliged if you will have cheque sent us for the amount.

*Répondre par téléphone qui a usé  
le rapport des auditeurs accepté Caron  
à propos*

*30/10/1900*

Yours very truly,

*White & Co*

Maisonneuve, 28 Novembre, 1900.

MM. Caron & L.J.O. Doré,

Auditeurs.

618/900

Messieurs,-

*X des rensei-  
gnements  
sur* *MP*  
Veuillez donc venir rencontrer le Conseil à son as-  
semblée de mercredi soir le 28 courant à 7 hrs. P.M. précises  
afin de donner votre rapport pour l'audition des livres 1899.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*[Signature]*  
Sec.-Trés.  
de la ville de Maisonneuve.

BILAN GENERAL DE LA VILLE DE MAISONNEUVE  
pour l'année expirant le 31 décembre 1900

Dt.			
Hôtel-de-Ville	\$40,012.45		
Police & Feu, améliorations	5,494.39		
Lumière électrique, balance au /débit de ce cpte	<u>14,595.84</u>	\$60,102.68	
Egout Construction	117,022.63		
Aqueduc	34,653.25		
Rues, Nivelnt., Macadam	374,453.40		
Trottoirs, Construction	10,818.77		
Clôture Bourbonnière	111.42		
Expropriations	<u>29,506.21</u>	<u>566,566.68</u>	\$826,669.36
Bonus accordés à divers		X	34,650.07
Immeubles Fonderie Commiré			3,649.05
Actions, Réclamations en dommages		15,415.50	
Revenus, Dépenses, balance au /débit de ce cpte.	32,471.71		
Epidémie de picote	2,320.51		
Prévention d'épidémie	<u>1,082.90</u>	35,876.12	
Prescriptions, Réductions		<u>3,464.96</u>	54,756.58
Escompte			68,333.33
Compte, Revenu:			
Taxes d'Egouts	21,222.51		
" d'Expropriations	2,023.74		
" Municipales	<u>10,702.14</u>	33,948.39	
" Lumière Electrique	233.78		
Débiteurs divers	<u>2,878.59</u>	<u>3,112.37</u>	37,060.76
Chemins, Améliorations 1900			9,493.15
Banque Provinciale, Dépôt-Dette Flottante	15,342.97		
" " " Contrat Fauzé	<u>24,104.14</u>		39,647.11
Traverses M.S.Ry.		500.00	
Pique-nique des enfants		76.80	
Procession Fête-Dieu		55.80	
Cadeau Curé Bélanger		50.00	
Enquêtes - Incendie Papineau & Blondin		<u>83.30</u>	737.90
Caisse - Balance en main au 31 déc. 1900			4,203.32
			<u><u>\$879,030.33</u></u>

	Ct.	
Dette consolidée		\$728,500.00
" Flottante		
Billets Payables	\$137,154.37	
Créanciers divers	7,741.87	<u>144,896.24</u>
		873,396.24
Balance à l'avoir de la Corporation de la Ville de Maisonneuve		<u>5,634.39</u> \$879,030.63

Signé } *Hélène Laquette*  
       } *C. Joubert* } Auditeurs





20 Mars 1901.

Mr. Chs. Jourvet,

Maisonneuve.

916/901

Mon Cher Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que par résolution du Conseil de cette ville du 27 Mars courant, vous avez été nommé avec Mr. Wilf. Baquette, auditeur des livres de la ville de Maisonneuve pour l'année 1900.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

25-1-3  
Maisonneuve  
Dossiers divers

Acquisition 1900

26 Mars 1901.

Mr. Wilf. Paquette,  
Maisonneuve.

~~25/911~~  
25/911

Mon. Cher Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que par résolution du Conseil de cette ville du 27 Mars courant, vous avez été nommé avec Mr. Chs. Jovet, auxiliaire des livrés de la ville de Maisonneuve pour l'année 1900.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

VILLE DE MAISONNEUVE.

916/901

Je, soussigné, *Wilfrid Paquette*  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de (Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maison-  
neuve, ce *1er* jour  
d'août, 1901

*Wilfrid Paquette*

*W. Paquette*  
*Secrétaire*

914/911

VILLE DE MAISONNEUVE.

Je, soussigné, Charles Jauvet  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de (Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Ch. Jauvet

Assermenté devant moi à Maison-  
neuve, ce premier jour  
d'Avril 1901  
Alfred Proulx

Maisonneuve, 11 Avril, 1901.

MM. L.A. Garen & L.J.O. Doré,

818/901

Auditeurs,

Maisonneuve.

Messieurs,-

J'ai reçu instruction du Conseil de cette ville de vous demander une dernière fois d'avoir à fournir votre rapport sur l'audition des livres de la ville pour l'année 1899, sans plus de délai.

Si ce rapport n'est pas délivré immédiatement, le Conseil vous démettra de vos fonctions et fera terminer ce rapport par de nouveaux auditeurs.

Espérant que vous éviterez ces désagréments et que vous ferez le rapport dans le temps voulu,

veuillez me croire,

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 17 Avril, 1901.

A MM. le Maire

& MM. les Conseillers

de la ville de Maisonneuve.

21/4/01  
Honorables Messieurs,-

199/5  
Nous avons l'honneur de vous soumettre attaché au présent rapport, le bilan de la ville de Maisonneuve pour l'année expirant le 31 décembre 1899.

Nous avons examiné et vérifié tous les livres de sa comptabilité, y compris le livre de caisse et les pièces justificatives que nous avons trouvés corrects et bien tenus.

L'augmentation en importance de votre ville depuis une couple d'années donne un surcroît considérable de travail à votre secrétaire, à votre comptable, ainsi qu'à vos auditeurs.

Le temps est arrivé, où pour mieux suivre la marche des affaires de votre ville, il vous faut établir une comptabilité d'après un système des plus améliorés et adopté par les grandes municipalités. Votre comptable, Mr. Hinton, peut très-bien faire la chose; et, étant admis que vos auditeurs connaissent bien le rouage de cette comptabilité toute spéciale de corporation municipale qu'ils auront à auditer, il est de ~~intérêt~~ de votre intérêt de l'adopter.

voire comptable pourra, avec ce nouveau système, dans un même temps, faire le double de travail et vous pourrez contrôler votre administration avec efficacité.

Le tout humblement soumis

Vos tout dévoués

*J. Adams*  
*G. D. Dore*  
Auditeurs.

Maisonneuve, 26 AVRIL, 1891.

M. L.A. CARON & L.J.O. DORÉ,

Auditeurs,

Maisonneuve.

618/901

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que votre rapport  
comme auditeurs des livres pour la ville de Maisonneuve pour  
l'année 1889, a été adopté par le Conseil à son assemblée du  
24 courant.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

*M. J. Caron*  
de la ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 8 Mai, 1901.

M. Gns. Juvet & Wilf. Paquette,

918/901

Auditeurs,

Maisonneuve.

Messieurs,-

vous êtes priés de vouloir bien venir rencontrer le  
conseil de cette ville à son assemblée de mercredi prochain à  
l'Hôtel-de-ville de Maisonneuve, vers les 9 hrs. P.M.,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

*M. G. Juvet & Wilf. Paquette*  
Maire de la ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 7 Mai, 1901.

M. V. Paquette & Chs. Juvet,

916/001

Auditeurs,

Maisonneuve.

Messieurs,-

Vous pouvez à l'heure qu'il est commencer l'audition  
des livres de la ville de Maisonneuve, si vous le désirez.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

*de la ville de Maisonneuve.*

Maisonneuve, 9 Mai, 1901.

M. W&F. Paquette & Chs. Joubert,

Auditeurs,

MAISONNEUVE.

918/901

Messieurs,-

Le Conseil de cette ville par une résolution passée à son assemblée d'hier soir, a fixé votre salaire comme auditeur pour l'année 1900 à la somme de \$100.00 chacun.

Vous voudrez bien me dire si vous acceptez cette somme pour ce travail.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

*M. G. Lacombe*  
de la ville de Maisonneuve.

Maisonville 14 Mai 1901  
MAI 14 Rec'd

916/901

à Messieurs le Maire et les Conseillers  
de la Ville de Maisonville

(227/5)

Messieurs  
Après avoir pris connaissance  
de la communication faite par votre  
secrétaire-trésorier, Monsieur Ecri-  
ment, fixant votre salaire à 100<sup>00</sup> / 100  
Nous avons l'honneur de vous  
informer que nous acceptons le dit  
montant.

Agreez Messieurs nos  
sincères remerciements

Ch. Joubert = auditeurs  
M. J. Drapeau



BUREAU DU SECRETAIRE

Maisonneuve, 8 septembre 1901. 190

A Mr. le Maire  
& MM. les Conseillers  
de la Ville de Maisonneuve.

914/401

3095

Messieurs,-

Nous avons l'honneur de vous faire rapport conformément à notre nomination comme auditeurs, d'avril dernier, que nous avons vérifié les livres, dont nous déposons respectueusement le rapport et que nous avons constaté que les livres sont tenus avec régularité.

Agrérez, Messieurs, les sentiments de notre haute considération.

*Stéphane Paquette*  
*Ch. Joubert* } auditeurs

*Donné à Paris les auditeurs*

Montreal 21 Nov. 1904

Monsieur le Sec. Trés.  
914/902      Maisonnery  
Monsieur.

Veillez donc  
si vous plaît me faire  
parvenir une copie  
du dernier rapport financier  
de la ville de Maisonnery,  
je vous en serais très  
obligé.

Vr. etc.

A. P. Trigon.

Comptable au Séminaire de St-Sulpice  
1710 Notre-Dame

30 Novembre 1901.

Mr. A.P. Frigon,  
Montréal.

914/902

Monsieur,-

La vôtre du 27 courant a été soumise au Conseil puis  
référé au Comité des Finances et j'espère que bientôt je serai  
en état de préparer le rapport demandé.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

*Handwritten signature: H. Guenard*

Archives Municipales  
de Montréal  
L'ARCHIVISTE

-- BILAN --

DE LA VILLE DE MAISONNEUVE au 31 Décembre 1901.

-- ACTIF.--

Hotel de Ville	40,037.45	✓	
Police et Feu	6,241.39	✓	
Fonderie	3,649.05	✓	49,927.89

Travaux Permanents:

Egouts	✓ 117,023.63	✓	
Rues, Nivellement, Macadam	✓ 388,013.71	✓	
Trottoirs	✓ 10,818.77	✓	
Aqueduc	✓ 34,653.25	✓	
Egout rue Ontario	✓ 1,609.54	✓	
" " Desjardins	619.27	✓	
" " Notre-Dame	1,460.19	✓	
" " Ernest	999.78	✓	
Macadam rue Ontario	266.02	✓	
Nivellement "	419.69	✓	
" 1er Avenue	1,995.45	✓	
Macadam " "	241.90	✓	
Cloture Delle Bourbonnière	111.42	✓	
Nivellement et Macadam rue Adam	234.43		
Macadam rue Lafontaine	646.26		
Nivellement 3e. Avenue	1,061.21		
Egout	2,441.28		
Tuyaux à l'eau Slater	231.29		562,847.09
Expropriation	✓ 24,550.83		
" rue Lafontaine	✓ 4,955.38		29,506.21

Représentant autant de la Dette Consolidée:

Lumière Electrique	✓ 14,595.84		
Bonus	X ✓ 57,444.07		72,039.91

Réclamations:

Lépine	757.15		
Montreal <i>Tana Coffa Co</i>	6,961.20		
F. Dudoir	3,075.64		
Corbeil	125.00		
Martin	156.10		
Massy	926.40		
Fournier	12.00		
Brouillet	900.00		
Dinelle	1,000.00		
Campbell	150.00		
Archambault	225.00		
Houle	534.02		
Christin	9.40		
Dudoir	75.00		
Trudeau	75.00		
Martineau	35.00		
Pérodeau	503.84		
Rhéaume	✓ 202.15		15,722.90

Epidémie Picotte	2,320.51		
Prévention épidémie picotte	1,083.90		3,404.41

Traverse Montreal St. Ry.			500.00
---------------------------	--	--	--------

A reporter: 3,904.41 730,044.00

*Lal*  
*L. B. H.*

Report:

\$730,044.00.

"

3,904,417.33,948.41.

Débiteurs divers	\$ 222.42		
Can. P. Ry. Co.	212.13		
Imperial Brush Co.	60.50		
Louis Gauthier	443.28		
" "	97.10		
Mont. Water Power Co.	1,707.87		
Bell Tel. Co.	99.25	✓	
U. Pauzé & Fils	<u>105.36</u>		2,947.91.
Compte de revenu:			
Arrérages Lumière Electrique	233.78		
Connections d'Egouts	16.68	✗	
Taxes Municipales	<u>15,941.82</u>		16,192.28.
Egouts Répartition	17,922.05		
" "	21,021.15		
Expropriation "	<u>1,567.36</u>		<u>40,510.56</u> \$59,650.75.
Caisse et en Banque	5,746.66		
Banque Provinciale	960.67		
" d'Hochelaga	<u>1,284.58</u>		<u>7,991.91</u> 7,991.91.
(Comptes imputables au Revenu: Escompte (1902 et 1903	15,944.47		
Prescription réduction	<u>3,460.36</u>		<u>19,404.83</u>
			\$820,995.90
Balance au débit de la Corporation			<u>61,579.66</u>
			<u>\$882,575.56</u>

Ce Bilan est préparé sans avoir pourvu au  
fonds d'amortissement.

Conforme au Grand Ledger.

*L. B. Fontaine*  
L. B. Fontaine  
Auditeur

B I L A N  
d e  
LA VILLE DE MAISONNEUVE,  
le 31 décembre 1901

= P A S S I F =

Dette consolidée:	
Débitures au 31 déc. 1901	\$222,500.00 •
Dette flottante:	
Emprunt Banque d'Hochelaga	\$12,232.58 •
Billets Payables	33,759.23 •
Créanciers divers	1,287.09 •
Royal Electric Co.	1,165.11 •
Bastien & Valiquette	34.00 •
J.O. Dufresne & Cie.	3.87 •
E. Dansereau	8.43 •
Chs. Garth & Co.	48.26 •
J. Martineau	53.88 •
H. Lamontagne & Cie.	11.50 •
Gouvernement de Québec	274.58 •
J.E. Vanier	1,321.74 •
Montreal Turnpike Trust	3,628.44 •
R.E.T. Pringle	77.73 •
P.A.A. Dufresne	<u>169.12 • 54,075.56 •</u>

\$882,575.56 •

Ce bilan est préparé sans avoir pourvu au fonds d'amor-  
tissement.

Conforme au Ledger.

*Ladage*  
*L. B. St. Laurent*  
Auditeurs

CORPORATION VILLE DE MAISONNEUVE.  
 COMPTE REVENU ET DEPENSES POUR L'ANNEE ECOULEE  
 le 31 Décembre, 1901.

-- REVENU.--

Taxes Foncières 1901	\$18,737.43 · ✓	
Licenses, taxes, Commerce, Permis, &c.,	4,239.37 ·	
Loyers collectés	60.00 · ✓	
Connections d'Egouts	14.80 ·	
Divers	<u>13.44 ·</u>	23,115.04 ·
Egouts, Répartition 1901		47,269.07 · ✓
Indemnité <u>re</u> Incendie maison du Chef de Police, Balance		<u>392.95 ·</u> 70,777.06 ·

-- DEPENSES.--

Intérêts sur débetures	\$25,212.17 ·	
" " Dette flottante	<u>3,403.03 ·</u>	28,615.20 ·
Escompte		13,666.66 ·
Administration:		
Chemins	6,305.13 ·	
Hotel de Ville	5,765.63 ·	
Police et feu	5,279.11 ·	
Eclairage et Licence	5,331.34 ·	
Eau et Santé	882.45 ·	
Connection d'Egouts	4.50 ·	
Cour du Recorder	<u>370.55 ·</u>	<u>23,933.71 ·</u> 66,220.57 ·
Surplus:		<u><u>\$4,556.49 ·</u></u>

Le fonds d'amortissement pour l'année 1901, n'est pas chargé dans cet état.

Conforme au Grand Ledger.

*L. B. Houtain*  
 L. B. Houtain  
 Auditeur

ALIAS.

No 1416.

Canada Paper Company, Limited, a body politic and corporate, duly incorporated according to law, having its head office and chief place of business in the City and District of Montreal,

VS.

~~Louis Alexandre Caron & Henri Trudel, both of~~ **PLAINTIFF**  
the City and District of Montreal, heretofore carrying on business there together in copartnership as printers and editors, under the firm name and style of Caron & Compagnie,

&

**DEFENDANTS**  
Arthur Gagnon and Louis A. Caron, both of the City and District of Montreal, there carrying on business in copartnership under the firm name and style of Gagnon & Caron, La Chambre de Commerce du District de Montreal, a body corporate and politic, having its head office at Montreal aforesaid, and The Town of Maisonneuve, a corporation having its head office at the Town of Maisonneuve, in the District of Montreal, **TIERS-SAISI**

EDWARD VII, by the grace of God, King of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, Defender of the Faith.

To any of the bailiffs of our said Superior Court, appointed for the District of Montreal, **GREETING**

We command you, at the instance of the said plaintiff to summon and we hereby summon the said tiers-saisi to appear at ten of the clock in the forenoon, at the office of our said Superior Court, at Montreal, on the *third* day of *January next* or at any other time before the return day of this writ provided notice thereof be given to the said *Plaintiff* at least twenty-four hours previously, to declare upon oath what moveable property the said tiers-saisi *have* in *his* *their* possession belonging to the said *Defendant* and what moneys or other things *they* owe or will have to pay him to the end that on such declaration our said Superior Court may order what in right and in law appertains in satisfaction of a certain judgment in the present cause rendered on the *fifteenth* day of *September, 1897* 1900 by our said Superior Court and condemning the said *Defendants* to pay to the said *Plaintiff* the sum of \$973.18 with interest upon \$500.00 from 17 Aug. 1892, upon \$75.00 from 27 June, 1893, upon \$300.00 from 22 March, 1893, upon \$150.00 from 22 March, 1893, upon \$100.00 from 15 June, 1893, upon \$100.00 from 4 January, 1893, upon \$100.00 from 3 Dec., 1893, upon \$23.18 from 17 Aug. 1897, interest as mentioned in said judgment, and the costs taxed at the sum of \$45.50 with interest from date of the judgment, granting the same, DISTRAITS to *Messrs. White* attorney for the said *Plaintiff*

And also in satisfaction of the subsequent costs including the costs of these presents. We also command you to order and we hereby order the said tiers-saisi under pain of personal liability not to dispossess ~~himself~~ *themselves* of the moveable property belonging to the said *Defendant* which are in *their* possession, nor of such moneys or other things that *they* owe or will have to pay him until our said Superior Court has pronounced upon the matter; and to summon and we hereby summon the said *Defendant* to appear before our said Superior Court at Montreal, on the said *third* day of *January* to show cause why this seizure should not be declared valid

And have, there and then or before, this writ and your proceedings thereon. IN WITNESS WHEREOF we have caused the seal of our said Superior Court to be hereto affixed at Montreal, this *twentieth* day of *December* in the year of our Lord one thousand nine hundred *and one*.

(Signed),

*L.M. Dorion*  
def. Prothonotary of the said Superior Court  
*L.M. Dorion*  
def. Prothonotary of the said Superior Court.



*Louis A. Caron*  
*L.M.S.P.*

(TRUE COPY)

The Plaintiff acknowledges to have received the sum of \$484.40 on account of the within judgment on the 20th. April. 1901.

MONTREAL, 27th. January December, 1901.

(Signed) WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN

Attorneys for Plaintiff.

THIS COPY

Attys. for Pltff.

No 1416

S. C. MONTREAL

Cause Papers (Les)

PLAINTIFF

L. a. Brown & Co

vs.

DEFENDANT

L. Gagnon & Co

TIERS-SAISI

SAISIE-ARRET AFTER JUDGMENT.

COPY for J.S.

↑ Town of Maisonneuve

Returnable

1901

(If the garnishee resides in a district other than that in which the writ issued, he may, upon giving 2 days' notice to the seizing creditor, make his declaration on or before the day fixed for the return of the writ before the judge or the prothonotary of his domicile, and such prothonotary is bound to transmit the same to the office of the court whence the writ issued.)

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN

Attys. for Pltff

JAN 3 Rec'd 1912

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN.

ADVOCATES.

W. J. WHITE K.C. G. F. O'HALLORAN.

A. W. P. BUCHANAN.

Cable Address: "WHITESCO"

*New York Life Building.*

*Montreal,* 2nd. Jan., 1912

25/102

M. G. Ecranent Esq.,

Secy. Treas., Town of Maisonneuve,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir, No. 1416.S.C.M. Canada Paper Co. vs. Caron & Town  
of Maisonneuve T. S.

-----  
We beg to notify you that the seizure in this case has been  
discontinued, and it will not be necessary for the Town of Maisonneuve to appear and declare in Court.

Yours truly,

*White*

25-1-4  
Maisonnette  
travailleurs divers

Audition 1901

AVR 8 Rec'd  
AVR 9 Rec'd

447/5

Maisonnette 9 avril 1902

~~1117/902~~  
25/902

Au Conseil Municipal de Maisonnette

Messieurs

Vu que c'est à peu près le  
temps où votre Conseil fait la nomination  
des employés civils je fais en conséquence  
application pour la charge très importante  
d'Auditeur des livres de la Municipalité de  
Maisonnette et de toute autre audition  
dépendant de celle-ci.

Votre dévoué serviteur

M. P. Casulic  
692 Notre Dame  
Maisonnette

17 Avril 1902.

Mr. N.P. Gosselin,  
Maisonneuve.

25/902

Monsieur,-

La vôtre du 9 au Conseil de cette Ville a été référé au Comité des Finances.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

6 Juin 1902.

MH. L.A. Caron & L.B. Fontaine,

M o n t r é a l.

25/912

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'assemblée du Conseil du 23 Mai dernier, vous avez été nommés auditeurs de la Ville de Maisonneuve pour l'année courante, avec un salaire de \$100.00 chacun.

Si vous acceptez cette charge dans ces conditions, veuillez s.v.p. venir vous faire assermenter au bureau, le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de Succession  
Hon. Jean-L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur et Commissaire  
Cour Supérieure

GAGNON & CARON,  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

Tel. Bell. Main : 815. Boîte B. P. 438.

MONTREAL, 10 Juin, 1908. 19

25/902

M. W. G. Herment,

Sec. receveur de la ville de Maisonneuve.

Monsieur,

A mon retour, je trouve votre lettre  
du 6 oct. adressée à mon collègue, M. L. B. Fontaine et à  
moi. J'accepte pour ma part la charge d'auditeur de votre  
ville que le Conseil a bien voulu me confier, ainsi que le  
salaire y mentionné.

Je ne pourrai me faire assermenter que lundi pro-  
chain le 16 oct.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué,

Labelle

VILLE DE MAISONNEUVE.

Je, soussigné, L. B. Fontaine  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de (Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

25/902 Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maison- L. B. Fontaine  
neuve, ce dix huitième jour  
de Juin 1902  
M. Buisson

MONTREAL, 18, juin, 1902.

25/912

A monsieur

M.-G. Ecrément, N.P.,

secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve,

P.Q.

Monsieur,

*75 cinquante*

Veuillez payer, au porteur, la somme de ~~cent~~<sup>75</sup> dollars, représentant *partie*  
*de* mes honoraires, comme auditeur de la ville de Maisonneuve, pour l'année 1901,  
lorsque l'audition des livres de la ville aura été faite, que le rapport des  
auditeurs aura été accepté et que vous aurez reçu, du conseil, l'autorisa-  
*tion de payer*  
tion de payer.

*P. D. Houtama*

Accepté, aux conditions ci-dessus.

*(Signé) M. G. Ecrément*  
*Secrétaire*  
*M. G. Ecrément*

25/902

VILLE DE MAISONNEUVE.

Je, soussigné, L. A. Caron  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de (Maisonneuve), jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide. L. A. Caron  
Assermenté devant moi à (Maison-  
neuve, ce vingt quatrième jour  
de juillet 1902.  
Alfred  
Secrétaire

Maisonneuve, 24 Décembre, 1902.

RAPPORT DES AUDITEURS POUR L'ANNEE ECOULEE

le 31 décembre 1901.

A Son Honneur le Maire

& à MM. les Conseillers

de la Ville de Maisonneuve.

Monsieur le Maire,

Messieurs,-

Conformément à la résolution de votre Conseil, nous nommant auditeur-conjoint de la Corporation de la Ville de Maisonneuve, après avoir prêté serment, nous avons examiné et audité tous ses livres de comptabilité et de minutes et ses pièces justificatives pour l'exercice écoulé le 31 décembre 1901.

Nous avons trouvé le tout conforme et en parfait ordre, grâce à l'habilité et à l'activité de votre secrétaire, Mr. Ecrement, et de son assistant, Mr. Hinton, dont les services méritent d'être appréciés à leur juste valeur.

Nous avons l'honneur de vous soumettre votre bilan au 31 décembre 1901 et votre état de revenu et de dépenses pour l'exercice écoulé de cette même année, dans lesquels il n'est pas pourvu au fonds d'amortissement; aussi un état des recettes et déboursés pour le même exercice. Votre bilan tel que préparé, sans fonds d'amortissement, a une balance au débit du compte de la Corporation de \$61,579.66.

Les cotisations perçues en vertu de rôles de répartition pour construction d'égouts, sont versés dans le compte de revenus; et, les égouts construits à même ces deniers perçus, sont chargés au compte d'emprunt selon l'opinion de l'avocat de la Corporation, Mr. J.J. Beauchamp.

Nous doutons que vous ayez le droit de faire cela. Votre avocat pourrait vous éclairer sur ce point.

*L.A.S.*  
*L.D.H.*

Le tout humblement soumis.

*L. B. Houtain*  
Auditeurs.

B I L A N

DE LA VILLE DE MAISONNEUVE le 31 Déc. 1902.

-----  
-- DT.--

ACTIF:

Fonderie	3,649.05	
Police et feu Station	6,821.39	
Hotel de Ville	<u>40,037.45</u>	50,507.89
TRAVAUX PERMANENTS		
Rue Desjardins Egoûts	619.27	
" Ernest "	999.78	
" Orléans "	1,457.42	
" Notre Dame "	1,460.19	
" Ontario "	1,609.54	
Carrière Viau "	2,451.38	
Egoûts en général	<u>117,023.63</u>	125,621.21
Macadam lère Avenue	552.63	
" rue Lafontaine	646.26	
Macadam rue Ontario	969.20	
Rues, Nivellement, Macadam	<u>390,978.15</u>	393,146.24
Trottoirs		10,831.07
Nivellement et Macadam rue )	234.43	
" Ontario (Adam)	793.14	
" 3ème Avenue	1,061.21	
" lère "	<u>2,287.16</u>	4,375.94
Clôture (Delles Bourbonnière)		111.42
Tuyau à l'eau Slater		231.29
Terrace Viau, ouverture		242.39
Parc Viau, améliorations		<u>474.23</u>
Expropriation rue Lafontaine		535,033.79
Expropriation		4,955.38
Expropriations Ste Catherine, Lafontaine & Adam		<u>24,550.83</u>
	<u>26,509.61</u>	56,015.82
		641,557.50

REPRESENTANT AUTANT DE LA DETTE CONSOLIDÉE:

Aqueduc	10,361.12	
Lumière Electrique	14,595.84	
Bonus	<u>X 73,597.83</u>	98,554.79

RECLAMATIONS REGLEES:

A. Christin	9.40	
E. Fournier	12.00	
J. D. Martineau	35.00	
T. O'Farrell	62.90	
Dme. T. Dudevoir	75.00	
C. T. Trudeau	75.00	
Ls. Gauthier	97.10	
Dme. H. Provost	100.76	
S. Corbeil	125.00	
Oct. St. Martin	156.10	
Dme. Campbell	150.00	
J. Rhéaume	202.15	
J. F. Archambault	225.00	
Banque Provinciale du Canada	250.00	
N. Pérodeau	503.84	
N. Houle	554.02	
J. B. Lépine	757.15	
V. J. E. Brouillet	900.00	
N. Massy	926.40	
D. Dinelle	1,000.00	
Dme. T. Dudevoir	3,075.64	
Montreal Terra Cotta	<u>6,961.20</u>	16,253.66
Prévention Epidémie Picotte		114,808.45
Epidémie Picotte	<u>1,083.90</u>	
Traverse M. S. R.	<u>3,731.24</u>	4,815.14
		<u>500.00</u>
		5,315.14

A reporter: \$761,681.09

*Robt. J. W. A.*

Report:

\$761,681.09

Items Imputables à Compte Revenu et Chargés

à ce dernier chaque année proportionnelle-

ment:

Escompte, Balance sur billet de \$205,000.00	\$ 2,277.81	
Prescriptions et Réductions taxes	<u>3,471.98</u> ✓	5,749.79

Actif Réalisable:

Canadian Pac. Ry. Co.	12.13	✓	
T. Lescadre	15.81	✓	
Royal Shoe Co.	25.00	✓	
E. J. Demers	71.00	✓	
Imperial Brush Mfg. Co.	104.89	✓	
Pauzé & Fils	105.36	✓	
Lumière Electrique arrérages	233.78	✓	
Débiteurs divers	440.64	✓	
Ls. Gauthier	443.28	✓	
Bastien & Valiquette	465.11	✓	
Taxes municipales et arrérages	<u>14,958.64</u> ✓		16,875.64
Egouts, répartition	12,111.12		
Egouts répartition	<u>19,922.04</u>		32,033.16
Expropriation répartition	<u>19,151.22</u>		51,184.38
Banque Provinciale	960.67	✓	
Banque d'Hochelaga	1,284.58	✓	
Balance, Caisse 31 Déc. 1902	<u>38,981.45</u>		41,226.70
			109,286.72
Balance au débit du Compte de la Corporation			<u>79,002.75</u>
			<u>\$955,720.35</u>

Ce bilan est préparé sans avoir pourvu au fonds d'amortissement.

Certifié conforme au Ledger.

*L. B. H. Williams*

Auditeurs.

B I L A N  
de  
LA VILLE DE MAISONNEUVE  
le 31 Décembre, 1902.

-- CT.--

Passif:

DETTE CONSOLIDÉE:

Débitures au 31 décembre 1902

\$908,500.00

DETTE FLOTTANTE:

Bell Telephone Co.	6.79	
H. Pringle	12.12	
J. Martineau	15.07	
Dufresne & Locke	30.40	
Granger & Frère	32.66	
Kingsbury Footwear Co.	43.83	
Laniel & Cie.	57.73	
E. Dansereau	65.12	
P. A. A. Dufresne	99.11	
A. Desjardins	148.00	
Connections d'Egouts	178.08	
Auditeurs	200.00	
Gouvernement de Québec	249.42	
Créanciers divers	664.44	
Montreal Light, Heat & Power Co.	1,454.34	
Succession C. T. Viau, Emprunt	1,864.24	
J. E. Vanier	2,209.94	
I. Préfontaine	3,118.29	
Montreal Turnpike Trust	3,628.44	
Billets Payables	33,142.33	47,220.35
		<u>\$955,720.35</u>

Ce bilan est préparé sans avoir pourvu au fonds d'amortissement.

Certifié conforme au Ledger.

*R. Lalumière*  
*L. B. H. Williams*  
Auditeur

LA VILLE DE MAISONNEUVE  
 COMPTE REVENU ET DEPENSES  
 pour l'année écoulée le 31 décembre 1902.

-- REVENU.--

Taxes Municipales	\$22,190.28	
Licences	3,481.87	
Intérêts et escomptes perçus	3,051.29	
Enlèvement de la neige, Reçu M.S. R.	1,435.00	
Parc Viau, loyer	400.00	
Police amendes	320.25	
Hotel de Ville et licence Location	305.50	
Dépenses et revenus Bastien Valiquette et divers	150.06	
"    "    "    Garth & Co.	107.29	
Enclos Public	48.25	
Fonderie Viau, loyer	60.00	
Permis de bâtir	15.50	31,565.29
Expropriation Répartition 1902		<u>20,455.47</u>
		52,020.76
Déficit pour l'année 1902:		<u>17,423.09</u>
		<u>\$69,443.85</u>

-- DEPENSES.--

Intérêts Débentures	\$29,140.22	
Escompte pour 1902 sur billet de \$205,000.00	13,666.66	
Intérêts et escomptes payés	2,089.31	44,896.19
Départements:		
Police et feu	6,135.76	
Finances	5,279.89	
Eclairage et Parcs	4,998.05	
Chemins	4,001.33	
Enlèvement de la neige	1,885.04	
Hotel de Ville, licences	776.79	
Eau et Santé	699.96	23,776.82
Cour du Recorder	305.00	
Incendie Maison O'Farrell	229.24	
Egouts privés Matériaux	147.30	
Pic-Nic des enfants	89.30	770.84
		<u>\$69,443.85</u>

Il n'est pas pourvu au Fonds d'Amortissement dans le compte ci-haut.

*L. B. H. Melan*  
 L. B. H. Melan  
 Auditeurs.

LA VILLE DE MAISONNEUVE

Feuille de Balance le 31 décembre 1902

	DR.	CR.
Caisse	\$ 38,981.45	
Corporation Maisonneuve	79,002.75	
Lumière Electrique Construction	14,595.84	
Hôtel-de-Ville	40,037.45	
Police & Feu	6,821.39	
Egouts Construction	117,023.63	
Aqueduc do	10,361.12	
Immeubles "Fonderie"	3,649.05	
Rues, Nivellement et Macadam	390,978.15	
Trottoirs Construction	10,831.07	
Expropriation	24,550.83	
do rues Ste.Cath., Lafontaine & Adam	26,509.61	
do rue Lafontaine	4,955.38	
Bonus	73,597.83	
Escompte	2,277.81	
Prescription et Réduction	3,471.98	
Débitures		908,500.00
Lumière Electrique, Arrérages	233.78	
La Banque Provinciale	960.67	
Billets Payables		33,142.33
Banque d'Hochelaga	1,284.58	
Débiteurs divers	440.64	
Egout rue Ontario	1,609.54	
" " Desjardins	619.27	
" " Notre-Dame	1,460.19	
" " Ernest	999.78	
Macadam rue Ontario	969.20	
Nivellement rue Ontario	793.14	
Macadam lère Avenue	552.63	
Nivellement lère Avenue	2,287.16	
Nivellement & Macadam rue Adam	234.43	
Macadam rue Lafontaine	646.26	
Nivellement 3ème Avenue	1,061.21	
Egout carrière Viau	2,451.38	
	\$ 3864,249.20	\$ 941,642.33

*Rab*

	Dr.	Cr.
	✓ 864,249.20	941,642.33
Tuyau à l'eau Slater	231.29	
Parc Viau Améliorations	474.23	
Terrace Viau Ouverture	242.39	
Succ. C.T. Viau		1,864.24
Egout rue Orléans	1,457.42	
Taxes Municipales	14,958.64	
Egouts Collections	12,111.12	
" "	19,922.04	
Expropriation	19,151.22	
Connexions d'égouts		178.08
Réclamation J.B. Lépine	757.15	
Montreal Terra Cotta	6,961.20	
Dme.T. Dudevoir	3,075.64	
S. Corbeil	125.00	
O. St.Martin	156.10	
N. Massy	926.40	
E. Fournier	12.00	
V.J.E. Brouillet	900.00	
D. Dinelle	1,000.00	
Dme. Campbell	150.00	
J. & F. Archambault	225.00	
N. Houle	554.02	
A. Christin	9.40	
Dme. T. Dudevoir	75.00	
C.T. Trudeau	75.00	
J.D. Martineau	35.00	
Dme.Vve.H. Provost	100.76	
N. Pérodeau	503.84	
Ls. Gauthier	97.10	
Prévention Epidémie	1,083.90	
Clôture Dlls. Bourbonnière	111.42	
Procès J. Rhéaume	202.15	
Traverse Montreal Street Rl'y.	500.00	
	950,433.63	943,684.65

*L.A.S. L.A.H.*

	Dr.	Cr.
	\$950,433.63	\$943,684.65
Epidémie Picotte	3,731.24	
Action T. O'Farrell	62.90	
" Banque Provinciale	250.00	
Montreal L.H. & P. Co.		1,454.34
Bastien & Valiquette	465.11	
U. Pauzé & Fils	105.36	
Elz. Dansereau		65.12
Canadian Pacific Rl'y. Co.	12.13	
Imperial Brush Mnf'g. Co.	104.89	
Is. Gauthier	443.28	
<hr/>		
Bell Telephone Co.		6.79
Auditeurs		200.00
Jos. Martineau		15.07
Gouvernement de Québec		249.42
J.E. Vanier		2,209.24
Montreal Turnpike Trust		3,628.44
R.E.T. Pringle		12.12
Granger Frère		32.66
A. Desjardins & al		148.00
Kingsbury Footwear Co.		43.33
Laniel & Cie.		57.73
Royal Shoe Mnf'g. Co.	25.00	
P.A.M. Dufresne		99.11
I. Préfontaine		3,118.29
T. Lescadre	15.81	
Dufresne & Locke		30.40
E.V. Demers	71.00	
Créanciers divers		664.44
	<u>\$955,720.35</u>	<u>\$955,720.35</u>

Certifié conforme au Ledger

*L. B. H. Delaw*  
*L. B. H. Delaw*  
 Auditeurs.

25-1-5  
Maisonneuve  
Bossier divers

Quintion 1902

18 Fév. 1903.

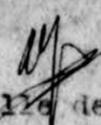
25/903 Mr. L.A. Caron,

Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

Le Conseil de la Ville de Maisonneuve désirerait vous rencontrer à son assemblée de ce soir, à l'Hôtel-de-Ville. Veuillez donc s.v.p. vous rendre à cette invitation et me croire,

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de Succession  
Hon. Jean-L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur et Commissaire  
Cour Supérieure.

GAGNON & CARON,  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

Tel. Bell, Main : 815. Boîte B. P. 428.

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

MONTREAL, 19 Fév., 1903. 19

M. M. G. Ecrément,  
Secrétaire Trésorier  
Ville de Maisonneuve.

Monsieur,

25/403

Veillez payer à l'ordre de  
moi-même la somme de Cent dollars 00/100 aux bureaux de  
Garand, Terroux & Cie, Banquiers, ici, pour valeur reçue,  
lorsque l'état financier de la Ville de Maisonneuve pour  
l'année expirée le 31 décembre 1902, à être préparé par moi,  
aura été soumis à et accepté par votre Conseil.

Accepté et payable)  
tel que ci-haut.

*[Signature]*  
Secrétaire-Trésorier de la Ville de Maisonneuve.

*Reçu le montant*

*[Signature]*





BUREAU DU SECRETAIRE

Téléphone Bell East 1523  
" March. 1523

*Maisonneuve*, ..... 190

Montréal, 19 fév., 1903.

M. M. G. Ecrement, -

Secrétaire-Trésorier

Ville de Maisonneuve.

25/903

Monsieur, -

Veillez payer à l'ordre de moi-même la somme de Cent dollars 00/100 aux bureaux de Garand, Terroux & Cie., Banquiers, ici, pour valuer reçue, lorsque l'état financier de la Ville de Maisonneuve pour l'année expirée le 31 décembre 1902 a été préparé par moi aura été soumis à et accepté par votre Conseil.

Accepté et payable )  
tel que ci-haut )

Signé L.A. Caron.

(Signé) M.G. Ecrement.

Secrétaire-Trésorier

de la Ville de Maisonneuve

(Vraie copie)

27 Fév. 1903.

25/203

M. L.A. Caron & L.S. Pontaine.

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été nommés auditeurs des livres de la Ville de Maisonneuve pour l'année 1902 avec un salaire de \$100.00 chacun, à la condition toutefois que vous terminiez votre rapport et que vous le présentiez au Conseil de cette Ville à sa première assemblée du mois d'avril prochain.

Si vous acceptez veuillez s.v.p. m'en donner avis.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de la Succession  
Hon. Jean L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur et Commissaire  
Cour Supérieure.

GAGNON & CARON  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

Rec'd 29 FEV

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

Tel Bell, Main : 815. Boîte B. P., 438.

MONTREAL, 28 Fév., 1903. 19

25/903

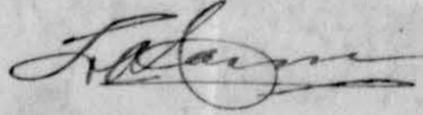
Mr. M. G. Berément,  
Secrétaire Trésorier  
Ville de Maisonneuve.

Monsieur,

re Audition.

J'accepte d'auditer vos livres  
pour l'année 1902, tel que dit dans votre lettre du 22  
crt.

Votre tout dévoué,



162/6

Maisonneuve, 6 Avril, 1903.

A Monsieur le Maire  
et Messieurs les Echevins  
de la Ville de Maisonneuve,

P. Q.

25/903

Monsieur le Maire,  
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport que nous avons examiné et pointé toutes les pièces justificatives de la comptabilité de la Corporation de la Ville de Maisonneuve avec ses livres de Caisse et de minutes ainsi que tous ses autres livres de comptabilité. Nous les avons trouvés tous parfaitement bien tenus; et, l'audition nous en a été rendu d'autant plus facile que votre Secrétaire, M. Ecrément, et M. Hinton, son assistant, se sont toujours tenus à notre entière disposition pour nous renseigner au besoin.

Nous avons aussi l'honneur de vous soumettre le Bilan, les états des Dépenses et Revenus et de Recettes et Déboursés pour l'année écoulée le 31 décembre 1902, avec feuille de balance à l'appui, tous conformes au Grand Ledger.

Il n'est nullement tenu compte dans ces états du Fonds d'Amortissement, qui augmenterait d'autant la balance au débit du compte de la Corporation.

Votre système de comptabilité est aussi parfait qu'il peut l'être; et, vos rôles d'évaluation et de perception modifiés, tel que suggéré par votre secrétaire, avec quelques ajoutés suggérés par un des soussignés, M. Caron, vous aurez certainement une comptabilité qui donnera satisfaction même aux plus exigeants. Ce système consiste à avoir sur une même feuille les rôles d'évaluation et de perception et les Ledgers pour taxes de l'année courante et les arrérages.

Le tout humblement soumis.

*L. B. Houlans*  
L. B. Houlans  
Auditeur

LA VILLE DE MAISONNEUVE  
En Compte avec

M. G. BOREMENT, Sec.-Trés.,  
pour l'année écoulée le 31 décembre 1902.

-----  
-- DT.--

Déboursés 1902

Imputables à Compte Revenu:

Intérêts débetures	\$29,140.22		
" dette flottante	<u>1,861.85</u>	31,002.07	
Départements:			
Finances	4,974.44		
Chemins	3,538.70		
Enlèvement neige	1,885.04		
Police et Feu	5,912.42		
Eclairage Parc	3,057.61		
Hotel de Ville et Licences	519.96		
Eau et Santé	<u>699.96</u>	\$20,588.13	
Taxes réduction	13.12		
Pic-nic des enfants	89.30		
Incendie maison O'Farrell	229.24		
Egoûts privés	108.20		
Cour du Recorder	305.00		
Egoûts Ste Catherine & LeTourneux	<u>125.55</u>	870.41	52,460.61

Imputables à Compte Emprunt:

Expropriation rues Lafontaine & Ste) Catherine)	\$2,596.95		
Nivellement lère Avenue	291.71		
Macadam lère Avenue	310.73		
Nivellement rue Ontario	373.45		
Macadam rue Ontario	703.18		
Chemins, Améliorations	<u>2,953.94</u>		
A reporter:	\$7,229.96		\$52,460.61

*hab*  
*R.B.H.*

	Reports:	\$7,229.96	\$52,460.61
Egouts Carrière Viau	\$	10.10	
" Privés		355.80	
" rue Orléans		<u>1,258.06</u>	1,623.96
Trottoirs, construction			12.30
Réclamation De. H. Prévost			100.76
Police et feu Améliorations			155.00
Parc Viau		474.23	
Terrain Viau, ouverture	✓	<u>242.39</u>	716.62
Bonus	✓		1,403.61
Epidémie Picotte	✓	<u>1,416.85</u>	12,659.06
Bell Telephone Co.			.75
Matériaux payés pour divers débiteurs			1.55
J. O. Dufresne, Jr. & Frère			3.87
E. Dansereau			9.43
H. Lamontagne & Cie.			10.00
Licence épicier, remise			15.00
Chs. Garth & Co.			48.26
E. V. Demers			51.00
Bastien & Valiquette			55.13
R. E. T. Pringle			77.73
Jos. Martineau			140.54
L. J. S. Morin			136.04
P. A. A. Dufresne			266.38
Gouvernement de Québec			279.30
Créanciers divers payés		1,289.24	
Billets payables	✓	<u>51,375.94</u>	✓ <u>53,760.16</u> 66,419.22
			118,879.83
Balance Caisse le 31 Déc. 1902			<u>38,981.45</u>
			<u>\$157,861.28</u>

Certifié conforme:

*L. D. H. Hurlbut*  
Auditeurs.

LA VILLE DE MAISONNEUVE  
En Compte avec

M. G. ECREMENT, Sec.-Trés.

pour l'année écoulée le 31 décembre 1902.

-----  
-- CT.--

Balance Caisse le 1er Janvier 1902	\$ 5,746.66
Banque d'Hochelaga, Argent retiré	967.42

RECETTES.--

Compte Revenu:

Taxes Municipales 1902 et arrérages	\$23,173.46
Licences Hotels, magasins et autres	3,199.82
Egouts collections	5,810.93
" "	1,099.11
" "	<u>550.56</u>
	7,460.60
Expropriations collections	2,871.61
Permis de bâtir	15.50
Fonderie loyer	40.00
Internement d'un patient de la Longue-Pointe à l'ho-)	42.00
Enclos public	48.25
	pital)
Construction trottoirs, collection	58.86
Finances, divers	59.40
Revenus et dépenses Garth & Co.	107.29
Vente propriété J. Brosseau	235.00
Hotel de Ville, Location	305.50
Amendes, polices	320.25
Parc Viau, loyer	400.00
Enlèvement de neige, M. S. Ry. Co.	1,435.00
Intérêts et escomptes perçus	3,051.29
Débiteurs divers, Taxes	56.83
Montreal L. H. & P. Co.	100.00
Bell Telephone Co.	100.00
Canadian Pac. Ry. Co.	<u>200.00</u>
	43,280.66

Compte Emprunt:

Déshentures, Emission 1902	80,000.00
Aqueduc, vente Montral W. & P. Co.	26,000.00
Créanciers divers: Clément & Clément	2.30
Emprunt temporaire Succ. Viau	<u>1,864.24</u>

\$157,861.28

Certifié conforme:

*L. B. H. Williams*  
Auditeurs.

VILLE DE MAISONNEUVE

25/903

Je, soussigné L. Beaulieu Fontaine  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de (Maisonneuve), jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maison-  
neuve, ce ~~neuf~~ vingt jour  
de ~~Mars~~ Mars 1903.

L. B. Fontaine

Notaire  
de la Ville de Maisonneuve

VILLE DE MAISONNEUVE.

25/903 Je, soussigné, L. Alaron  
ayant été dûment nommé auditeur de la Ville  
de Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

30  
Assermenté devant moi à Maisonneuve, ce ~~septième~~ septième jour  
d'Avril 1903.

L. Alaron

8 Avril 1903.

M. L.A. Caron & L.E. Fontaine,

Auditeurs de la Ville de Maisonneuve.

25/403

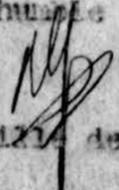
Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dernier rapport, qui avec ceux que vous m'avez délivrés avant ce jour, termine votre rapport complet comme auditeurs de la Ville de Maisonneuve, sur les livres de comptabilité de cette Ville pour l'année — expirant le 31 décembre 1902.

Vous remerciant de la promptitude que vous avez mise à faire ce rapport,

Veuillez me croire,

Votre très humble serviteur

 Sec.-Tres.

de la Ville de Maisonneuve.

*Audition 1903*

30 Avril 1903.

Mr. P. Lachance,

Maisonneuve.

25/903

Monsieur,-

Votre application comme auditeur de la Ville de Maisonneuve a été référée au Conseil en Comité.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

*[Signature]* Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve avril 14/03  
2541-6  
Maisonneuve  
Bossier d'Orléans

(103/6)

Monsieur le Maire

et  
Messieurs du Conseil  
de la Ville Maisonneuve

25/903

Messieurs,

Je viens bien  
humblement solliciter la position  
D'auditeur pour l'année mil-neuf-  
cents-trois. Dans l'espérance  
que ma demande sera favo-  
rablement accueillie. Je me dis  
avec respect, Votre obligeant  
Paul Pachance  
72 34 Rue Desjardins

Maisonneuve, 8 Mai, 1903.

MM. L.A. Caron & L.B. Fontaine,

Auditeurs,

Maisonneuve.

25/903

Messieurs,-

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par une résolution du Conseil en date du 6 courant, vous avez été nommés auditeurs de la Ville de Maisonneuve pour l'année courante, avec un salaire de \$100.00 chacun.

Si vous acceptez cette position vous voudrez bien me répondre ou venir vous faire assermenter immédiatement.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*L.B. Fontaine*  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de la Succésion  
Hon. Jean L. Beaudry,

L. A. CARON,  
Auditeur et Commissaire  
Cour Supérieure.

**GAGNON & CARON**  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

Tel Bell. Main : 815. Boite B. P., 438.

MONTREAL, 9 Mai, 1903. 19

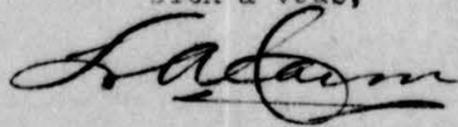
M. M. G. Ecrément,  
Sect. Trés.,  
Ville de Maisonneuve, P. Q.

25/903

Monsieur,

J'ai votre lettre du 8 crt.  
et j'accepte d'auditer vos livres aux conditions yimen-  
tionnées.

Bien à vous,





BUREAU DU SECRETAIRE  
\*\*\*

Téléphone Bell East 1523  
" March. 1523

Maisonneuve, 20 Mai 1903. 190

M.G. Ecrement, Ecr., Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

25/403

Monsieur,-

Veillez s.v.p. payer au porteur la somme de \$50.00 sur mon salaire d'auditeur pour l'année 1903, quand l'audition sera terminée et que le rapport aura été déposé devant le Conseil et accepté par ce dernier.

Accepté à des conditions.

*L. B. Fontaine*

Sec.-Trés.

~~Auditeur.~~

*L. B. Fontaine*  
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 20 Mai, 1903.

M.G. Ecrement, Ecr., Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

25/903

Monsieur,-

Veillez s.v.p. payer au porteur la somme de \$50.00 sur mon salaire d'auditeur pour l'année 1903, quand l'audition sera terminée et que le rapport aura été déposé devant le Conseil et accepté par ce dernier.

Accepté à ces conditions.

*Signé* M.G. Ecrement Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

*(Signé) S.B. Fournier*

Auditeur.



BUREAU DU SECRÉTAIRE  
\*\*\*

Téléphone Bell East 1523  
" March. 1523

Maisonneuve, ..... 190

Montréal, 3 Juillet, 1903.

M.G. Ecrement,  
Secrétaire-Trésorier,  
Ville de Maisonneuve, P.Q.

25/903

Monsieur le Secrétaire-Trésorier,

Veillez payer à Emilio Major, comptable, Montréal, ou à son ordre, pour valeur reçue, la somme de quatre-vingt-trois (\$83.00) piastres, à même les cent piastres qui mesont allouées par votre Conseil pour l'audition de vos livres pour l'année dix-neuf cent-trois (1903); et ce, seulement lorsque la dite audition aura été faite par moi et acceptée par votre dit Conseil.

(Signé) E.A. Caron.

Acceptée aux conditions de la présente lettre.

( Signé) M.G. Ecrement,  
Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie.

14/5/04 Payé de en argent a La Caron \$25.00

82  
25  
108.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de la Succession  
Hon. Jean L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur des Villes de Maisonneuve,  
Salaberry de Valleyfield,  
et Shawenegan Falls.

**GAGNON & CARON**  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

Tel. Bell, Main : 815. Boîte B. P., 438.

MONTREAL, 3 Juillet, 1903, 19

1172

M. G. Kerément,  
Secrétaire-Trésorier,  
Ville de Maisonneuve, P. Q.

75/904

Monsieur le Secrétaire-Trésorier,

Veillez payer à Emilio Major, comptable, Montréal, ou à son ordre, pour valeur reçue, la somme de quatre vingt-trois (\$83) piastres, à même les cent piastres qui me sont allouées par votre Conseil pour l'audition de vos livres pour l'année dix-neuf cent-trois (1903); et ce, seulement lorsque la dite audition aura été faite par moi et acceptée par votre dit Conseil.

Acceptée aux conditions  
de la présente lettre.

*allégrement*  
Secrétaire-Trésorier.

*L. A. Caron*  
Payable à la fin juin

PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF MONTREAL

CIRCUIT COURT

No. 13602

*Esroja*

Plaintiff,

vs

25/7/03

*L. A. Carson*

Defendant,

&

*Ville Maisonneuve Inc*  
Garnishee,

Discharge is hereby given to garnishee of present garnish-  
ment, by Plaintiff.

Montreal ..... 4 July 1903 1902

*H. H. Craig*  
Attorney for plaintiff

23 Oct. 1903.

M.G. Forement, Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

25/403

Monsieur,-

veuillez donc payer *à poste*  
la somme de (\$50.00) cinquante dollars, partie de mon salaire  
comme auditeur de la Ville de Maisonneuve pour l'année 1903,  
quand l'audition des livres sera terminée et que le Conseil  
vous aura autorisé à payer.

Accepté aux conditions  
ci-dessus.

(Signé) L.B. Fontaine

Sec.-Trés.

*MF*  
de la Ville de Maisonneuve.

Rec'd 30 NOV

Horace H. Ether,

BANQUIER

Laurentides, P. 228 Na 1903.

Au Gérant

25/903

M. G. Lacrumant & Co.  
Su. des  
Maisonnières

Monsieur,

Votre lettre du \_\_\_\_\_ courant est reçue.  
J'inclus pour collection Remise. par  
le fournisseur l'autorisation de  
M. L. B. Fontaine et acceptée par  
vous-même de \$50<sup>00</sup>

17345678

Votre dévoué,

H. H. Ether

Horace H. Ethier,

25/903

Laurentides, B. 2. 22/12 1903.

M. G. G. G. G. G.

Montréal

Monsieur.

J'ai la vôtre du 19 et.  
Comme je n'ai pu toucher le montant  
du transport de Salans de.  
L. J. Fontaine, avant juin ou juillet  
Veuillez S'il V. p. me retourner ce  
transport par le courrier obligez.

Votre dévoué

H. H. Ethier

Edmond VII 9.30  
Moult Bo 10.00  
Chet. Rye 8.75

P25/B1,19

1  
2  
3  
4  
5  
6

28 Déc. 1903.

25 / 903  
Mr. Horace H. Ethier,  
Laurentides.

Monsieur,-

Veillez trouver sous pli le transport de salaire de Mr. L.B. Fontaine, tel que demandé par votre lettre en date du 29 courant.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve.  
rt.  
de la Cour,  
igny.

- 1904 -  
Montréal, 6 Avril

Rec'd 6 AVR

1904

(2008)

Au Conseil de ville de Maisonneuve

M. M. Les conseillers

25/904

Comme vous êtes à  
la besuite de nommer les employés municipi-  
aux pour l'année qui va commencer  
je fais application pour la charge  
d'auditeur de la ville de Maisonneuve

Esperant que vous prendrez ma demande  
en sérieuse considération je me  
suscrit votre humble serviteur

A. P. Gosselin

147 Rue IX Avenue  
Maisonneuve

VILLE DE MAISONNEUVE.

25/904

Je, soussigné, *Ludger Beaulieu Fontaine*  
ayant été diement nommé *auditeur* de la Ville  
de *Maisonneuve*, jure solennellement sur les *Saints Evangiles* que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge. *L. B. Fontaine.*

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à *Maison-*  
*neuve*, ce *dix neuvième* jour  
d'*avril* *1804*

*L. B. Fontaine*  
*Ludger Beaulieu Fontaine*

VILLE DE MAISONNEUVE.

25/904

Je, soussigné, Louis Alvarado Coron  
ayant été dûment nommé auditeur \_\_\_\_\_ de la Ville  
de Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maisson-  
neuve, ce vingtième jour  
d'août

~~1804~~  
1805  
au bureau de Maisonneuve

21 Avril 1904.

M. L.A. Caron & L.B. Fontaine,

Auditeurs,

Maisonneuve.

25/914

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de cette Ville désire que l'audition des livres de la Ville de Maisonneuve soit commencée immédiatement.

Nous tiendrons prêts à votre disposition tous les livres sujets à cette audition .

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de la Succession  
Hon. Jean L. Beaudry.

L. A. CARON,  
Auditeur des Villes de Matsonneuve,  
Salaberry de Valleyfield,  
et Shawenegan Falls.

**GAGNON & CARON**  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TRAMWAYS.

Tel. Bell, Main : 815. Boite B. P., 438.

MONTREAL, 22 Avril, 1904. 19

1173

23/904

M. J. G. Beaudry,  
Sec. Trésor.  
Matsonneuve, P. A.

Monsieur, l'auditeur de l'audit.

J'ai votre lettre du 21 enq. et  
vous en suis reconnaissant en tous points.

Bien à vous,

(2946)

Messieurs le Maire & Messieurs les  
Conseillers de la Ville de Marsouville.

25/904

Messieurs

Sachant que vous devez nommer  
bientôt un assistant à l'auditeur de la ville,  
Je viens, par la présente, vous offrir mes  
services comme tel.

La position que j'occupe actuellement, comme  
Comptable à la Banque de Toronto, ici, et les années  
que j'ai passées au service de la Banque Ville Marie  
et de la Banque d' Hochelaga sont les meilleures preuves  
que je puisse vous donner de mes capacités et de  
mon travail.

Je tiens, de plus, Messieurs, à vous rappeler  
que j'ai été un élève de vos écoles; et en m'accor-  
dant cette faveur, vous vous trouverez à encourager  
et nos maîtres dans leurs travaux, et notre jeunesse  
dans ses études. — Espérant donc, Messieurs que vous  
prendrez ma demande en sérieuse considération

Marsouville 22 fév. 1904 Je me soussis. votre serviteur  
Adam

23 Juin 1904.

28/904

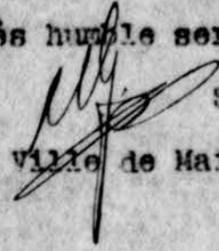
Mr. A. Adams,  
Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

Votre application comme auditeur de la  
ville a été référée au Conseil en Comité jusqu'à ce qu'il  
soit question de nommer les auditeurs pour l'année courante.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

6 Juil. 1904.

2<sup>o</sup>/904

MR. H. Ethier,  
Laurentides.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai l'honneur d'accuser réception de la vôtre du 27 juillet dernier et si j'ai retardé à vous répondre jusqu'à présent c'est que je croyais pouvoir me faire autoriser à payer le transport de \$50.00 que Mr. Fontaine vous doit; mais malheureusement le Conseil n'a pas encore adopté le rapport des auditeurs malgré qu'il ait été déposé depuis longtemps devant lui. -Après avoir lu le rapport que les auditeurs ont présenté devant lui, le Conseil a ajourné ses séances jusqu'au premier septembre prochain, de sorte que je ne crois pas être autorisé à vous faire ce paiement de \$50.00 avant cette époque.

Votre débiteur, Mr. Fontaine et moi avons essayé de faire passer une résolution à cet effet à la dernière assemblée spéciale du Conseil mais malgré ses pas et démarches il n'a pas réussi, il n'y a pas de sa faute et il croit qu'à la première réunion du Conseil en septembre, l'autorisation de payer sera donnée par le Conseil, car il s'occupe constamment de cette affaire.

Je vous retourne donc le transport que vous

= 2 =

n'avez adressé et je vous préviendrai lorsque je serai  
autorisé de payer.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

7 Juil. 1904.

M. J.A. Caron & L.B. Fontaine,

Auditeurs,

Maisonneuve.

25/904

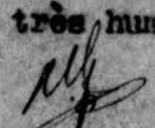
Messieurs,-

Sur proposition de Mr. Ls. Archambault, à l'assemblée du Conseil d'hier soir, j'ai reçu instruction de vous dire d'avoir à présenter votre rapport sur l'audition des livres de cette ville, d'ici à mercredi prochain.

Espérant que vous voudrez bien vous conformer à cet avis,

Veillez me croire,

Votre très humble serviteur

  
Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

313/10

Maisonneuve, 13 Juillet, 1904.

A Son Honneur le Maire  
& MM. les Conseillers  
de la Ville de Maisonneuve.

25/904

Messieurs,-

Nous avons l'honneur de vous présenter le bilan de la Corporation de la Ville de Maisonneuve, l'état de ses revenus et dépenses et celui de ses recettes et déboursés, pour l'année écoulée le 31 décembre 1903.

Ce bilan et ces états sont conformes à vos livres de comptabilité que nous avons minutieusement pointés avec les pièces justificatives et les résolutions autorisant tous les déboursés de la caisse.

Les livres sont régulièrement bien tenus.

Le tout humblement soumis.

*L. B. Fontaine*  
L. B. Fontaine.

Auditeurs

de la Ville de Maisonneuve.

LA VILLE DE MONTRÉAL  
 En compte avec  
 M. G. Barément, Sect. - Trés.

Pour l'année écoulée le 31 décembre 1903.

Argent en mains et en Banque le 2 Janvier 1903 \$39,981.45

25/904

-- R E C E T T E S --

Compte Revenu:

Taxes Foncières--Année courante & arrérages	\$22,121.37		
Licences et taxes de commerce	<u>3,815.07</u>	25,936.44	
Permis de bâtir	96.25		
Connection d'égouts	800.49		
Police amendes	289.15		
Enclos public	33.50		
Chemin entretien	43.15		
Hotel de Ville	242.46		
Loyer Parc Viau	<u>400.00</u>	1,903.00	
Intérêts sur Taxes et Répartitions	2,803.03		
Banque Hochelaga	<u>465.91</u>	3,268.94	31,108.38
Répartitions:			
Egouts	5,953.97		
Expropriations	<u>2,821.70</u>		8,775.67
Enlèvement de la neige			1,435.00
Divers: Actif Flottant:			
Jugement E. V. Demers	58.93		
Débiteurs divers	113.96		
Misér Dansereau	15.00		
J. Martineau	8.55		
T. Lescadre	15.51		
Police et feu	3.30		
Trottoirs, construction	<u>12.70</u>		225.25

\$80,525.75

COMPTE DETTE FLOTTANTE.

Billets payables Soc. des Abbésans	\$25,000.00		
La Banque d'Hochelaga	1,500.00		
Bastien & Valiquette	4,000.00		
Succession G. T. Viau	<u>2,135.76</u>	32,635.76	

COMPTE DETTE CONSOLIDÉE:

Déventures (partie de l'émission de \$100,000.00)	30,000.00	62,635.76	
(série No. en date du )			
( ans. )			

SPECIAL:

Assurance contre le feu Incendie Laniel & Cie.)		16,606.10	
---	--	-----------	--

DEPOTS:

La Banque d'Hochelaga	26,000.00		
Bal. dépôt Paupé	1,527.85		
La Banque Provinciale	<u>960.67</u>	28,488.52	

Certifié conforme:

*L. A. Fontaine*  
 Auditeurs.

La Ville de Maisonneuve  
 En compte avec  
 M. G. Barément, Sec.-Trés.  
 Pour l'année écoulée le 31 Décembre 1903.

))- DEBOURSEES.-(

Compte Revenu:

Intérêts sur débansures \$16,486.32

Administration.

Chemins Entretien	\$ 2,917.59	
Finances	5,492.58	
Police et feu	7,078.47	
Eclairage	5,432.92	
Hotel de Ville	655.38	
Eau et Santé	970.02	22,546.96
Pic-nic des enfants pauvres	25.00	
Escompte et intérêt	2,070.50	
Connections d'égouts	714.24	2,809.74

REMISES:

Taxes municipales	96.60	
Egouts collection 1900	18.22	
Expropriation	21.84	138,513.18
Licences diverses	10.25	
La Banque Ville-Marie	1.12	
Débiteurs divers	19.39	167.42
Enlèvement de la neige		2,363.05
		\$44,373.49

Compte Dette Flottante:

Billets payables	36,787.20	133,344.84
Auditeurs	200.00	
Royal Electric Co.	975.95	11,202.60
J. E. Vanier	2,000.00	
Isaie Préfontaine	3,125.01	
A. Desjardins	148.00	
Divers comptes payables	1,303.84	44,538.00

Dette Consolidée:

Rues Nivellement et Macadam	15,448.35	
Egout rue Aird	2,043.90	
Desjardins	1,121.93	
Terrasse Viau	477.93	
rue Pie IX	83.14	
	282.57	3,939.27
Expropriation rue Ste. Catherine, Lafontaine & Adam	1,244.55	74,500.00
Trottoirs, construction	384.23	
Travaux Bastien & Valiquette	340.97	17,237.31
Police et feu, améliorations	582.55	
Prescription et réductions	78.07	4,492.33
Epidémie Picotte	103.72	
Réclamation P. Lussier	913.70	
Action John Dumbay	70.55	3,694.54
		23,151.96
		67,669.96

Assurance contre le feu incendie Lanier & Cie. (Spécial) 13,092.90

DEPOTS.

La Banque d'Hochelega 26,000.00  
 Bal. en mains et en Banque le 31 déc. 1903 27,119.78

\$188,256.13

Certifié conforme.

*L. D. F. Outing*  
 Auditeurs.

-- B I L A N --

VILLE DE MAISONNEUVE, le 31<sup>r</sup> Décembre 1903.

7799,288,70

-- ACTIF --

-- DT. --

Le bilan de l'ACTIF.	\$ 952,48	
Fixé: les 2 Valiquette	465,11	
Hotel de Ville, Edifice	\$40,037,45	
Police, Feu, Pompes, etc..	7,379,94	
Fonderie de Maisonneuve	<u>3,649,05</u>	\$51,066,44
Travaux Permanents:	104,89	
Egouts, Construction	117,023,63	
Rue Pie IX	9,187,07	
Terrasse Viau	63,14	
rue Airde	477,93	
rue Ontario	2,043,90	
rue Desjardins	1,609,54	
rue Notre Dame	1,741,20	
rue Ernest Valiquette	1,460,19	
rue carriere Viau	999,78	2,833,28
rue Orléans	<u>2,451,38</u>	138,515,18
Magasins et Nivellement rucs	\$406,800,81	
rue Ontario	1,762,34	
1 <sup>ere</sup> Avenue	2,839,79	
rue Adam	234,43	
rue Lafontaine	1,646,26	
3 <sup>eme</sup> Avenue	<u>1,061,81</u>	413,344,84
Connections d'egouts	217,26	
Trottoirs construction		11,202,60
Tuyau a l'eau Slater	<u>1,232,29</u>	51,000,00
Pare Viau	474,23	
Terrace Viau	<u>242,32</u>	5,947,91
Expropriations		<u>57,260,37</u> 621,270,90
		\$672,337,34
Représentant autant de la Dette Consolidée:		
Lumière Electrique, (Balance au débit de ce)	14,595,84	
" " " " " " " "	233,78	
Aqueduc	<u>10,361,12</u>	25,190,74
Bonus	X	74,500,00
Réclamations réglées		17,237,91
Prescriptions et réductions		4,492,43
Epidémie Picotte	3,834,96	3,834,96
Prévention Epidémie	<u>1,083,90</u>	4,918,86
Traverse Mont. Street Ry.	500,00	
Cloture Delle Bourbonniers	<u>111,48</u>	611,42 126,951,36
A reporter:.....		\$799,288,70

*Lab*  
*L. D. H.*

Report: \$799,288.70

-- ACTIF --

Flottant:

Débiteurs divers	\$ 992.48 ✓	1938,500.00
Bastien & Valiquette	465.11 ✓	
U. Paupé & Fils	105.36 ✓	17,325.75
Can. Pac. Ry. Co.	12.13 ✓	21,000.00
Imperial Brush Co.	104.89 ✓	4,000.00
Le. Gauthier, Pons & P. Co.	443.28 ✓	455.15
Royal Shoe Mfg. Co.	50.00 ✓	265.30
Isaie Préfontaine	40.48 ✓	795.25
E. N. Demers Co.	93.23 ✓	3,628.44
Travaux Bastien & Valiquette	<u>347.08 ✓</u>	<u>2,653.98</u>

Arrérages, Taxes, & Répartitions:

Egouts	\$16,891.96 ✓	11,008,232.04
Expropriation	16,369.74 ✓	
Connections d'égouts	217.26 ✓	
Taxes municipales	<u>17,521.50 ✓</u>	<u>51,000.46</u>

Certifié conforme: 83,684.44

Caisse, 37,119.78 ✓ 90,774.22

Corporation, balance au Débit 118,169.12

\$1,008,232.04

Il n'a pas été pourvu à un Fonds d'amortissement.

Certifié conforme:

*R. B. F. Fontaine*  
*L. B. F. Fontaine*

Auditeurs.

-- P A S S I F --

**DETTE CONSOLIDÉE:**

Déventures \$938,500.00 ✓

**DETTE FLOTTANTE:**

Banque d'Hochelega	\$27,826.78 ✓	
Billets payables	29,000.00 ✓	
Succession Viau	4,000.00 ✓	
Montreal Light, Heat & P. Co.	468.16 ✓	
Gouvernement de Québec	265.00 ✓	
J. E. Vanier	798.62 ✓	
Mont. Turnpike Co.	3,628.44 ✓	
Divers créanciers	<u>236.84 ✓</u>	
	\$66,218.84 ✓	
Incendie Laniel & Cie.	<u>3,513.20 ✓</u>	69,732.04 ✓
	<u>\$1,008,239.04 ✓</u>	

Il n'a pas été pourvu à un Fonds d'amortissement.

**Service des Intérêts:**

Intérêts sur déventures  
 Excédent Billet 1200,000, balance  
 Administration  
 Police et Vig.  
 Cr. mille  
 Finances  
 Hôtel de Ville  
 Eau & égout  
 Travaux publics  
 Électricité  
 Cour de la Seigneurie  
 Banque Ville-Marie

Certifié conforme:

*L. B. F. McIntyre*

**Auditeurs.**

LA VILLE DE MAISONNEUVE.  
COMPTÉ DE REVENU ET DÉPENSES.

Pour l'année écoulée le 31 décembre 1903.

R E V E N U.

Taxes foncières	\$25,562,11	
Licences et taxes de Commerce	4,189,37	\$29,751,48
Loyer Parc Viau	400,00	
"    Fonderie	20,00	
Egouts Privés	169,87	
Permis de bâtir	96,25	
Police Amendes	289,15	
Enclos Public	32,50	
Intérêts et escomptes	682,83	
Mont. Belt Line Borne Fontaine	70,87	1,761,47
		\$31,512,95
	Déficit:-----	\$39,166,37
		\$70,679,32

D E P E N S E S.

Service des Intérêts:

Intérêts sur Débentures	\$43,575,41	
Escompte Billet \$205,000. balance	2,277,81	\$45,853,22

Administration:

Police et Feu	7,397,06	
Chemins	4,578,54	
Finances	5,371,62	
Eclairage Parc	5,432,92	
Hotel de Ville	646,82	
Eau & santé	970,02	
Inspecteurs Bâtisses	100,00	
Strennes Enfants Pauvres	25,00	
Cour du Recorder	303,00	24,824,98
Banque Ville-Marie		1,12
		\$70,679,32

Conforme au Grand Livre.

*L. B. H. Oulman*

Auditeurs.

Horace H. Ethier,

2 of 904

Laurentides, P. Q. 27 ~~Jan~~ 1904

M. G. Gagnon & Co.

Maison neuve.

Monsieur.

Veuillez trouver ci-  
inclus l'autorisation de M.  
L. B. Fontaine (p. 50<sup>me</sup>) pour  
lequel vous voudrez bien  
me faire remise par le  
courrier

Votre dévoué

H. H. Ethier

D

ARTHUR GAGNON,  
Gérant de Succession  
Hon. Jean-L. Beaudry.  
**GAGNON & CARON,**  
COMPTABLES, CURATEURS,  
LIQUIDATEURS ET COMMISSAIRES C. S.

Tel. Bell, Main : 815. Boite B. P. 438.

L. A. CARON,  
Auditeur et Commissaire  
Cour Supérieure.

Rec'd 7 SEP

332/10

CHAMBRE 41, EDIFICE DES TONNAYES.

MONTREAL, 6 Sept 1904

25/904  
A Son Honneur le Maréchal,  
et à Messieurs les Chevaliers,  
Messieurs

Messieurs le Maréchal, Messieurs,

Je prends la  
liberté de vous demander de bien vouloir  
porter mon salaire comme auditeur de  
votre Inspection, de \$100. à \$200. pour la  
raison que, vu l'augmentation considérable  
de votre population et de votre budget,  
l'augmentation de vos livres, exige le double de  
travail qu'il fallait faire autrefois, rien  
plus. Sans compter que \$200. n'est  
certainement que la moitié de ce que, en  
équité, je devrais avoir pour le travail  
d'audition que j'évous ai fait pour l'année  
écoulée au 31 décembre 1903.

Le tout humblement soumis  
L. A. Caron  
Auditeur

Rec'd 7 SEP

337/6

Maisonneuve, 7 Sept. 1904.

A Son Honneur le Maire

& MM. les Conseillers,

de la Ville de Maisonneuve.

25/904

Messieurs,-

Prenant en considération l'avancement rapide de Maisonneuve dans la voie du progrès depuis quelques années surtout, je prends la liberté de me joindre à mon collègue comme auditeur, Mr. L.A. Caron, pour vous demander de bien vouloir porter mon salaire comme auditeur, pour l'année fiscale expirée le 31 décembre 1903 de de \$100.00 à \$200.00

J'appuie ma demande sur les raisons suivantes:

D'abord l'augmentation considérable de votre population, qui, de 2000 qu'elle était en 1898 a atteint le chiffre de 8000 d'après le dernier recensement.

Ensuite l'augmentation non moins considérable de votre budget.

Enfin l'augmentation générale de l'échelle des salaires de tous les officiers, ouvriers et journaliers à l'emploi de la corporation basée en équité sur les deux augmentations précédentes.

Seuls les auditeurs dont les fonctions sont pourtant d'une grande, d'une très grande responsabilité et exigent une somme considérable d'un travail des

= 2 =

des plus astreignants, n'ont pas eu d'augmentation.

Il y a cependant un <sup>fait</sup> ~~point~~ indiscutable, c'est que l'audition de 1901, 1902, et surtout celle de 1903 a nécessité de la part de vos auditeurs au moins 4 à 5 fois plus d'ouvrage que celles faites en 1897, 1898, 1899 & 1900.

Pourtant le salaire de \$100.00 payé par votre corporation en 1897 est resté le même jusqu'à cette date.

Dans l'espérance donc, qu'en équité, votre honorable Conseil reconnaitra la justesse du principe *que* tout surcroît de travail mérite une récompense proportionnelle, je me souscris, Monsieur le Maire et MM. les Conseillers,

Votre humble et dévoué serviteur

*L. B. Williams*

Auditeur

17 Sept. 1904.

M. L.A. Caron & L.B. Fontaine,

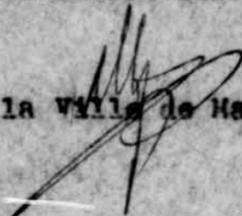
Montréal.

25/904

Messieurs,- J'ai l'honneur de vous informer que vous avez  
été nommés auditeurs de la Ville de Maisonneuve pour l'année  
courante.

Veuillez agréer mes félicitations et me croire,

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

Montréal, 28 Sept. 1904.

Mr. M.G. Ecrement,

Sec.-Trés.

Corporation de la Ville de

Maisonneuve.

28/904

Monsieur,-

Veillez payer à Mr. Emile Major, comptable de cette Ville, la somme de trente-trois piastres 00/100 à même mon salaire pour l'audition de vos livres pour l'année 1904, aussitôt que mon compte aura été approuvé par le Conseil et qu'il en aura ordonné le paiement.

(Signé) L.A. Caron

Accepté aux conditions ci-dessus et pour le montant indiqué.

(Signé) M.G. Ecrement,  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

Vraie copie.

Maisonneuve, 5 Octobre, 1904.

M.G. Erenment, Bor., Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

23 / 904

Monsieur,-

Veillez payer à H.H. Ethier, banquier de  
St.Lin, la somme de deux cents dollars /\$200.00/, étant  
mon salaire comme auditeur de la Ville de Maisonneuve  
pour l'année 1904, quand l'audition des livres sera  
terminée et que le Conseil vous aura autorisé à payer.  
Accepté aux conditions ci-dessus.

Signé M.G. Erenment

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Signé J.B. Turbaine

5 Oct. 1904.

Mr. H.H. Ethier,  
St.Lin.

25/904

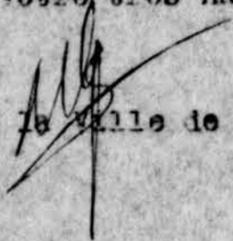
Mon Cher Monsieur,-

Veillez trouver sous pli un chèque au montant de \$54.75 étant en paiement d'un transport fait par Mr. Fontaine, sur la Ville de Maisonneuve, à votre ordre au montant de \$50.00 plus \$4.75 pour intérêt, frais de collection &c., dus sur cette somme à ce jour.

Vous voudrez bien sur réception de ce chèque me transmettre le transport que j'ai accepté en votre faveur.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 1er. Février, 1905.

M.G. Ecrement, Ecr., Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

Monsieur,-

Veillez payer au porteur la somme de cinquante piastres /\$50.00/, étant partie de mon salaire comme auditeur de la Ville de Maisonneuve pour l'année 1904, quand l'audition des livres sera terminée et que le Conseil vous aura autorisé à payer.

Accepté aux conditions ci-dessus.

(Signé) M.G. Ecrement  
de la Ville de Maisonneuve.

Sec.-Trés.

*L.B. Fortin*

Maisonneuve, 27 Mars, 1905.

MM. L.A. Caron & L.B. Fontaine,

125/905

Auditeurs,

Maisonneuve.

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer que les livres  
sont maintenant à votre disposition pour l'audition 1904  
et je vous prierais de bien vouloir commencer votre tra-  
vail immédiatement.

Espérant que vous vous conformerez à la présente

Veillez me croire

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

-1905-

Maisonneuve, 30 Mars, 1905.

Mr. L.A. Caron,  
Montréal,

Mr. le Dr. J.B.A. Quintal,  
Maisonneuve.

25/905

Messieurs,-

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été nommés par le Conseil de Ville de Maisonneuve, à son assemblée d'hier soir, auditeurs des livres de la Ville de Maisonneuve pour l'année courante, avec un salaire de \$200.00 chacun.

Veuillez s.v.p. accuser réception de la présente et déclarer si vous acceptes cette position.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

VILLE DE MAISONNEUVE.

25/905

Je, soussigné, *L. St. Larou*  
ayant été dûment nommé *auditeur* de la Ville  
de (Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

*L. St. Larou*

Assermenté devant moi à (Maison-

neuve, ce *vingt-cinquième* jour

d' *Avril* 1905.

*Alfred*  
Maire de *Maisonneuve*

VILLE DE MAISONNEUVE.

25/905

Je, soussigné, Ludger Paulieu Fontaine  
ayant été dûment ~~nommé~~ auditeur de la Ville  
de Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maisonneuve, ce dixième jour  
d'Avril 1905.

L. P. Fontaine

L. P. Fontaine  
Auditeur de la Ville de Maisonneuve

**J. Cléophas Lamothe, L.L.L.**

... AVOCAT ...

P25/905

Montréal, 10 avril 1905

La ville de Montréal

Messieurs. Au sujet de la saisie-arrest prise dans  
la cause de Tranger vs. Sagnon Caron, vous pou-  
vez payer à M. S. A. La Caron le quart  
inquiété de son salaire comme auditeur l'autre  
inquiété devant rester entre vos mains jusqu'à  
la décision du litige engagé en cette cause.

Bien à vous.

(De consentement)

Montpelit Gallier Av. dem.

20/905

Ce 10ième jour d'avril mil neuf cent cinq

Les présentes font foi que le soussigné L. A.

Caron, auditeur de la Ville de Maisonneuve, a cédé et transporté à J. C. Lamothe, avocat, de la cité de Montréal, le montant qui lui sera alloué comme salaire, indemnité et honoraire comme auditeur, jusqu'à concurrence de la somme de cent vingt-sept dollars (\$127.00), lors du paiement qui sera fait par la ville de Maisonneuve, payable quinze jours après l'acceptation du rapport du dit Caron.

*J. Lamothe*

*Signé en duplicata*

*L. A. Caron*

*Accepté aux conditions ci-dessus  
desus mentionnées le 10 avril 1905*

*(Signé) M. Lamothe  
de la Ville de Maisonneuve*

*à payer communément*

*à J. Lamothe 127,00*

*" Montpelier 40,00*

*" Emile Mayo 33,00*

*200,00*

*7/102 - 10/100 - 10/100*

25/905

Mr. M. G. Eriement,  
Maisonneuve.

Monsieur,

En réponse à la vôtre en date  
du 30 Mars dernier - j'accepte le  
poste de confiance que Mr le Maire  
et Mess. les Échevins ont bien voulu  
me confier, en me nommant audi-  
teur des livres de la Ville de Maisonneuve.

Bien à vous

J. B. Durostet m. d.

Mars 1905 -



Hotel de Ville

Rec'd 2 JUIN

Montréal 26 Mai 1905

25/405

M<sup>re</sup> M. G. Beaumont,

Sect. Trés.

Mairie neuve P. Q.

Monsieur,

Veuillez payer au M. J. A. Mackay la somme de Trente (30) piastres pour valeur reçue, à même mes honoraires d'auditeur de la ville de Mairie neuve, lorsque le Conseil vous en a autorisé de les payer.

Bien à vous  
L. B. Fontaine.

Maisonneuve, 30 Mai 1905.

Mt. M.G. Erenment, Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

Monsieur,-

Veillez payer au porteur la somme de cinquante piastres (\$50.00), étant partie de mon salaire comme auditeur de la Ville de Maisonneuve pour l'année 1904, quand l'audition des livres sera terminée et que le conseil vous aura autorisé à payer. Accepté aux conditions ci-dessus.

(Signé) M. G. Erenment Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

*L. B. Fontaine.*

~~une somme de 5000~~  
~~une somme de 5000~~  
une 3<sup>me</sup> de de 5000  
une à Beaudin & Co 5000  
20000

1/2/05 5000 Beaudin  
30/1/05 3000 Cason  
13/7/05 2500 cash  
10500

157/9

25/905

Maisonneuve 12 Juillet 1905.

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins de la Ville  
de Maisonneuve,

Monsieur le Maire Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le bilan de la  
corporation de la ville de Maisonneuve, et un état de ses dépenses et revenus  
pour l'année écoulée le 31 Décembre 1904, les deux s'expliquent par eux-mêmes

Nous avons vérifié tous les items de la caisse avec  
pièces justificatives ; et nous avons constaté que tous les comptes ont été  
payés après avoir été régulièrement approuvés.

La tenue de votre comptabilité est parfaite. Le tout

semblement soumis

*L. B. Houtani*  
Auditeurs.

B I L A N

1904, 12, 31

Ville de Maisonneuve, le 31 Décembre 1904.

	Dt.	14,085.84	
<b>ACTIF</b>			
<b>Fixe:</b>		10,761.32	25,190.74
Compte d'emprunt			50,000.00
Hôtel-de-Ville édifice		40,715.59 ✓	17,787.51
Police, feu, pompes ac.		14,548.52 ✓	7,780.43
Fonderie de Maisonneuve		<u>3,649.05 ✓</u>	58,913.16 ✓
<b>Travaux permanents:</b>			
Egouts, construction		117,023.63 ✓	
Rue Pie IX		63.14 ✓	
Terrasse Viau		477.93 ✓	
Rue Aird		2,055.00 ✓	
Bennett		1,960.16 ✓	
Adam		320.50 ✓	
Ontario		1,609.54 ✓	
Desjardins		1,741.20 ✓	
Notre-Dame		1,460.19 ✓	
Ernest		999.78 ✓	
Carrière Viau		2,451.38 ✓	
Orléans		<u>1,457.42 ✓</u>	131,619.37 ✓
Macadam et nivellement de rues		414,129.59 ✓	
Rue Ontario		969.20 ✓	
ière. Avenue		552.63 ✓	
Rue Lafontaine		646.26 ✓	
Nivellement rue Ontario		793.14 ✓	
ière. Avenue		2,287.16 ✓	
3ème. Avenue		1,061.21 ✓	
& Macadam rue Adam		<u>234.43 ✓</u>	420,673.62 ✓
Construction trottoirs			11,274.58 ✓
Tuyau à l'eau Slater		231.29 ✓	
Parc Viau		474.23 ✓	
Terrasse Viau		<u>242.39 ✓</u>	947.91 ✓
Expropriations			<u>57,260.37 ✓</u>
			<u>621,776.35 ✓</u>
			<u>680,689.51 ✓</u>

*Sal*  
1904

680,689.51 ✓

Représentant autant de la dette consolidée:

Lumière électrique, balance au débit de (ce compte	14,595.84 ✓	
" " " " " " " "	233.78 ✓	
Aqueduc	<u>10,361.12</u> ✓	25,190.74 ✓
Bonnes	<del>10,845.00</del> X	80,500.00 ✓
Réclamations réglées	2,825.15 ✓	17,367.91 ✓
Prescriptions et Réductions	1,429.19 ✓	7,760.45 ✓
Epidémie picote	3,909.96 ✓	
Prévention Epidémie	<u>1,083.99</u> ✓	4,993.86 ✓
Traverse Montreal Street Railway	500.00 ✓	
Clôture Dues.Bourbonnière	<u>111.42</u> ✓	<u>611.42</u> ✓
		<u>136,464.38</u> ✓
		819,153.89 ✓

FLOTTANT:

Débiteurs divers	1,832.34 ✓	
Bastien & Valiquette	262.61 ✓	
U. Pausé & Fils	105.36 ✓	
Canadian Pacific Ry.	12.13 ✓	
Imperial Brush Co.	104.89 ✓	
Louis Gauthier	443.28 ✓	
Montreal Water & Power Co.	.55 ✓	
J.A. Labelle	<u>10,475.00</u> ✓	
Is. Préfontaine	40.48 ✓	
E.V. Demers	93.23 ✓	
Travaux Bastien & Valiquette	<u>347.02</u> ✓	<u>13,766.89</u> ✓

Arrérages Taxes et Répartition:

Egouts	23,436.18 ✓	
Expropriation	12,717.93 ✓	
Connections d'Egouts	292.46 ✓	
Taxes municipales	<u>31,891.72</u> ✓	<u>68,338.34</u> ✓
Caisse		<u>4,468.98</u> ✓
		86,574.21 ✓

Corporation, balance au débit 159,076.03 ✓  
31,062,804.33 ✓

Certifié conforme

*L. B. H. Orléans*  
 Auditeurs



LA VILLE DE MAISONNEUVE

COMPTÉ DE REVENU & DÉPENSES

POUR l'année écoulée le 31 décembre 1904.

REVENU:	
Taxes foncières	27,710.69
Licences et taxes de commerce	<u>4,919.00</u> 32,629.69
Loyer Parc Viam	400.00
Egouts privés	458.08
Permis de bâtir et de rues	173.75
Police amendes	358.40
Chemins	.75
Police et feu	136.00
Hôtel-de-Ville & Licences	305.07
Enclos public	83.45
Intérêts perçus	2,829.81
Intérêts sur débentures	508.08
S.A. Prévost	<u>.90</u> 5,054.69
	<u>37,684.58</u>
Déficit	<u>40,906.91</u>
	<u>\$78,591.29</u>

Certifié conforme.

*L. B. H. Prévost*  
Auditeurs.

Maisonnette, 12 Juillet, 1905.

DEPENSES

SERVICE DES INTERETS:

Intérêts sur débentures	46,383.36	
Escompte et intérêts	<u>1,354.20</u>	47,737.56

ADMINISTRATION:

Police et feu	8,853.73	
Chemins	7,004.60	
Finances	5,754.22	
Eclairage & Parcs	6,073.85	
Hôtel-de-Ville & Licences	1,033.57	
Eau & Santé	1,386.04	
Cour du Recorder	300.00	
Egouts privés	443.78	
Licences de charretiers	16.50	
"    bouchers	5.00	
Encoles public	1.40	
Express & traîneaux(licence)	<u>1.05</u>	<u>30,853.73</u>
		<u><u>478,591.29</u></u>

Certifié conforme

*L. A. Fontaine*  
L. A. Fontaine  
Auditeurs.

Maisonneuve, 19 juillet, 1905.

VILLE DE MAISONNEUVE.

Je, soussigné, L. A. Caron  
ayant été dûment nommé auditeur pour 1905 de la Ville  
de (Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maison-  
neuve, ce septième jour  
d'octobre 1905.

L. A. Caron  
Secrétaire

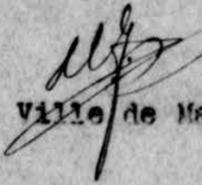
30 Oct. 1905.

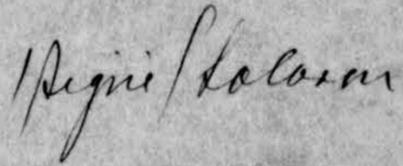
M.G. Evesment, Ecr.,  
Secrétaire-Trésorier,  
Ville de Maisonneuve.

Monsieur,-

veuillez payer à mon ordre la somme de Deux cents  
piastres (\$200.00), étant mes honoraires pour l'audition  
des livres de la Corporation de la Ville de Maisonneuve  
pour l'année 1905, et ce payable lorsque la dite audition  
aura été faite et acceptée par le Conseil de la dite Cor-  
poration et qu'il en aura ordonné le paiement.

Accepté. aux conditions  
ci-dessus.

 Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.





BUREAU DU  
SECRETARE-TRESORIER

Téléphone Bell Est 1523  
" March 1523

Maisonneuve, 30 Oct 1905

M<sup>r</sup> H. G. Trémeau  
Secr. Trés.  
Coopération Ville de Maisonneuve

Monsieur, En réponse à votre lettre du  
30 mars dernier, j'ai l'honneur de  
vous dire que j'accepte la charge  
d'auditeur de la Coopération de la Ville  
de Maisonneuve au prix de \$ 200.  
Je serai toujours à votre entière  
disposition.

Reine-voies

Lasagne

Adresser, Lasagnegarde  
Dumée

VILLE DE MAISONNEUVE.

20/905

Je, soussigné, J.P.A. Dupont  
ayant été dûment nommé auditeur par 1905. de la Ville  
de Maisonneuve, jure solennellement sur les Saints Evangiles que  
je remplirai bien et fidèlement et au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité les devoirs de ma charge.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Maisonneuve,  
ce premier jour  
de Novembre 1905.

J.P.A. Dupont

**CAPITAL:**  
**\$1,000,000**  
 autorisé.

# LA SAUVEGARDE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

L. A. Caron

Siège Social: MONTREAL, P.Q.

AGENT GENERAL.

Québec, 6 novembre 1905. 190

25/105  
 Mr G. N. Ducharme,  
 Président,  
 Président de la Banque Prov.

Hon. J. A. Ouimet,  
 1er Vice-Président,  
 Juge de la Cour du Banc du Roi.

Hon. F. L. Bédard,  
 2ème Vice-Président,  
 Sénateur.

Hon. N. Pérodeau,  
 Conseiller Législatif.

Mr H. Laporte,  
 Maire de Montréal.

Hon. R. Dandurand,  
 Sénateur.

Hon. N. A. Bédard, C.R.,  
 Président de la Chambre  
 des Communes.

Mr J. E. Bédard, C.R.

Mr H. Bourassa, M.P.,  
 Directeur-Secrétaire.

Mr P. Bonhomme,  
 Gérant-Général.

Dr E. P. Lachapelle,  
 Médecin-Général.

Sous Conseil de  
 DIRECTION DE QUEBEC

Hon. Juge J. A. Gagnier,

Hon. Joseph Shekyn,

J. E. Bédard, C.R.

Isidore Bellon, C.R.

L. P. Sirais, N.P.

BUREAU DE QUÉBEC:  
 81, ST-PIERRE,  
 CHAMBRE 80.  
 Téléphone Bell: 1787  
 LEVAGE & LEVAGE  
 Agents Généraux

Mr. M. G. Ecrement Ecr

Sect-Trésorier

Ville de

Maisonneuve

Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai, ce jour, transféré à mon frère Ernest, par endossement, la traite de \$200. que vous m'avez acceptée en sûreté collatérale d'un billet de \$200., à quatre mois, qu'il m'endosse. Cette traite est entre les mains de La Banque Nationale, à St. Roch. Son gérant doit vous écrire ce soir pour vous notifier de n'avoir à la payer qu'à sa banque. Je compte sur vous pour avoir une réponse, ici, mercredi matin; et, pour m'arranger cela de manière à ce que la banque n'hésite pas à me faire l'excompte de cette traite dans les conditions ci-haut énumérées. Et vous me rendrez un signalé service.

Votre tout dévoué,

*L. A. Caron*  
 Agent

La Banque Nationale.

St. Roch, Québec, 6 Nov 1905

M. G. Ecremeent Esq.  
Secrétaire Trésorier  
Ville de Mascouneuve.

Monsieur, -

Inclus le compte de  
M. A. Casan de Deux cents Piastres  
(200<sup>00</sup>) étant pour ses honoraires de  
l'audition des livres de la Ville de  
Mascouneuve pour l'année de 1905. Veuillez  
veuillez donc le avoir la bonté de  
prendre note que ce compte nous est  
transporté, et, de marquer sur ce  
compte que ce montant sera payable  
à l'ordre de la Banque Nationale, St. Roch.  
En nous retournant ce compte approuvé  
tel que demandé, veuillez nous faire  
savoir quand ce compte sera payé

Bien à vous  
Louis Dravins  
Prank

8 Nov. 1905.

La Banque Nationale,

St. Roch, Québec.

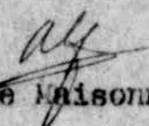
Messieurs,-

Je vous retourne sous pli la traite de Mr. L.A. Caron que vous m'avez demandé d'accepter, payable à l'ordre de votre Banque. Vous verrez sur le dos que j'ai accepté cette traite aux conditions de votre lettre du 6 novembre prt. et nous ne paierons qu'à votre Banque sur présentation de cette traite.

Pour ce que vous me demandez quand cette traite sera payée, je ne puis le dire exactement, tout dépend des auditeurs. Aussitôt que l'audition sera terminée, le Conseil de Ville approuvera le compte et le paiera immédiatement. -Cette audition peut être faite durant le cours de janvier de sorte que cette traite sera probablement payable vers le milieu de février.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.

8 Nov. 1905.

Mr. L.A. Caron,

St. Roch, Québec.

25/905

Mon Cher Monsieur,-

Je viens de recevoir ce matin la vôtre du 6 oct., en même temps que celle de la Banque. J'ai accepté le transport fait à la Banque Nationale et l'ai immédiatement retourné par la maille.

Espérant que cette traite sera reçue par la Banque assez tôt pour vous accommoder,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

*W. J.*  
Sec.-Trés.  
de la Ville de Maisonneuve.